BIBLIOGRAPHIE

CATHOLIQUE,

REVUE CRITIQUE

des Ouvrages de Religion, de Philosophie, d'Histoire, de Littérature, d'Education, etc.,

destinée

AUX ECCLÉSIASTIQUES, AUX PÈRES ET AUX MÈRES DE FAMILLE,
AUX CHEFS D'INSTITUTION ET DE PENSION DES DEUX SEXES,
AUX BIBLIOTHÈQUES PAROISSIALES, AUX CABINETS DE LECTURE CHRÉTIENS,
ET A TOUTES LES PERSONNES QUI VEULENT CONNAITRE LES BONS LIVRES
ET S'OCCUPER DE LEUR PROPAGATION.

TOME XXXVI.

JUILLET A DÉCEMBRE 1866.

PARIS,
AU BUREAU DE LA BIBLIOGRAPHIE CATHOLIQUE,
RUE DE SÈVRES, 31.

1866



PARIS. — IMPRIMERIE DIVRY ET Cie,
RUE NOTRE-DAME DES CHAMPS, 49.

de la doctrine, pieuses dans l'expression du sentiment, variées dans la forme, élevées, lyriques autant que possible, dans la poésie. Avons-nous tout cela ici? La doctrine, certainemement; la piété aussi, la variété même, une grande et heureuse variété; le point le plus faible serait, en mainte page, le côté poétique et littéraire. Il y a là bien des vers d'une facture peu ferme et d'une allure plus ou moins vulgaire et traînante. C'est l'exception, pourtant: car l'ensemble a du mérite, et tel de ces cantiques peut être comparé aux meilleurs des vieux recueils. On a aussi conservé quelques-uns de ceux-ci, et à bon droit: il était difficile de faire mieux. Il va sans dire qu'une moitié à peu près du volume s'adapte à l'eucharistie, aux communions, aux bénédictions du saint-sacrement. C'est un des avantages du livre. Les titres des cantiques sont bien choisis, les refrains, quand il y en a, très-bien amenés.

Quant à la musique, due à différents auteurs, et surtout au P. Comire, presque tout nous a paru religieux, grave, soutenu, assez simple pour être exécuté par des artistes ordinaires, assez châtié, d'autre part, pour satisfaire des oreilles exercées. Un peu d'abus dans les mesures brisées, ailleurs une portée trop étendue, ici et là quelque monotonie ou quelque absence de caractère, serait, croyons-nous, tout ce qu'on pourrait relever de défectueux, avec des répétitions de phrases qui n'ajoutent rien à la mélodie, qui plutôt l'alourdiraient. Les chœurs sont nourris et harmonieux. Le métronome et les registres de l'harmonium sont indiqués à chaque morceau.

Les *Chants au cœur de Jésus* méritent d'être vivement recommandés, malgré ces quelques défauts (et quelle œuvre n'a les siens?), aux confréries, aux communautés et à tous les maîtres de chapelle.

V. Postel.

34. **CONFÉRENCES** *du couvent de Saint-Thomas d'Aquin de Paris*, par le P. J.-M.-L. Monsabré, des frères-prêcheurs. — *Introduction au dogme catholique*. — 2 volumes in-8° de vi-688 et 684 pages (1866), chez Mme veuve Poussielgue et fils (*Bibliothèque dominicaine*); — prix: 12 fr. 50 c.

Le talent original et brillant du R. P. Lacordaire a formé une génération d'imitateurs qui, par des voies de prédication plus particulièrement adaptées aux besoins comme à l'état des esprits de ce temps, cherchent à ramener les âmes dans ces régions de l'Evangile où on leur avait persuadé qu'elles ne rencontreraient que ténèbres, abaissement de la raison, amoindrissement de l'intelligence et de la dignité

humaine. L'auteur de ces conférences est un des plus connus et des meilleurs disciples du maître. Nous disons « des meilleurs » : car il en est qui, dépourvus des qualités indispensables auxquelles ne suppléera jamais la bonne volonté ni même le zèle le plus ardent, le plus apostolique, ont peu réussi sur un terrain où la médiocrité n'est pas supportable, parce que le sublime y devient plus qu'ailleurs voisin de la vulgarité. Pour monter d'un pas sûr et heureux à la suite du P. Lacordaire, il faut quelque chose de ce qu'il posséda à un rare degré : une parole pleine d'élégance et de distinction, chaude, colorée, irrésistible, tombant sur le cœur comme un coup de tonnerre, illuminant tout à coup l'esprit par l'éclair puissant qui s'en échappe, et cette parole au service de pensées neuves, mais solides, hardies, mais vraies, nobles et élevées, mais accessibles aux plus humbles, profondes et cependant limpides et sans obscurités savantes. Tel est, dans une remarquable mesure, le genre du P. Monsabré, et c'est ce qui augmentera pour tous les lecteurs le mérite des deux volumes qu'il nous offre. Ces conférences, prêchées à diverses époques, ont été écoutées par un public nombreux et sympathique, un public de choix : elles méritaient cet honneur.

« Quel est, disait de lui-même et de son école le P. Lacordaire, « quel est le but de cette parole singulière, moitié religieuse, moitié « philosophique, qui affirme et qui débat, et qui semble se jouer « sur les confins du ciel et de la terre ? Son but, son but unique, quoi- « que souvent elle ait atteint par delà, c'est de préparer les âmes « à la foi, parce que la foi est le principe de l'espérance, de la charité « et du salut, et que ce principe, affaibli en France par soixante ans « d'une littérature corruptrice, aspire à y renaître, et ne demande que « l'ébranlement d'une parole amie, d'une parole qui supplie plus « qu'elle ne commande, qui épargne plus qu'elle ne frappe, qui « entr'ouvre l'horizon plus qu'elle ne le déchire, qui traite enfin avec « l'intelligence et lui ménage la lumière comme on ménage la vie à « un être malade et tendrement aimé. » C'est bien cela, et voilà pourquoi ces envoyés de la Providence, entrant à toute heure dans le champ du père de famille, non-seulement à Paris, mais dans toute la France, ont cueilli les épis mûrs, et continuent tous les jours de les cueillir. Pendant que la classe moyenne, la classe inférieure, la classe laborieuse, c'est-à-dire les classes à qui sont plus nécessaires les consolations et l'appui de la foi, s'en vont de plus en plus entraînées loin de la religion et de sa morale, il est certain que les natures élevées,

les natures intelligentes, les hommes de savoir ou de loisir studieux, se rapprochent des saintes vérités. On les leur a montrées sous leur vrai jour, au moment où tout leur échappait sur le terrain des systèmes ; on les leur a enseignées sous une forme rajeunie, en rapport avec les dispositions et les faiblesses du temps : et ils ont aimé à s'en nourrir de nouveau, ou tout au moins ils leur ont accordé ce respect qui leur fut dénié pendant un demi-siècle. C'est ce qu'on a appelé le mouvement religieux de notre âge. Tout ce qui tend à le développer, à l'agrandir, à le fortifier, à le féconder, doit être béni : là, et là seulement, est le salut de l'avenir, dans cette société qui, selon M. Guizot, « offre l'image du chaos, » parce que rien n'y est plus à sa place.

Les conférences du P. Monsabré sont loin d'embrasser encore toutes les questions religieuses : ces deux volumes, si pleins et si nourris qu'ils soient, ne donnent qu'une introduction au dogme catholique, mais une introduction tellement complète et solide, que l'exposition viendra ensuite d'elle-même et n'offrira plus de difficultés. Nous y voyons une progression méthodique et rationnelle, s'élevant du premier degré au second, du second au troisième, et ainsi des autres, sur un terrain que rien désormais ne puisse plus rendre mouvant. C'est d'abord la raison toute seule, qui peut voir, saisir, posséder la vérité : intelligence, compréhension, conviction. Cette raison, elle s'accorde merveilleusement avec la foi, par une secrète et divine affinité, comme deux œuvres de Dieu créées l'une pour l'autre, et destinées à se confondre un jour dans la possession entière de celui qui les a faites. Le rationalisme fait donc fausse route quand il sépare ces deux éléments de la perfection réservée à l'homme : en exaltant la raison, il l'abaisse, la comprime et l'appauvrit. Tous ces points sont ici logiquement et éloquemment discutés, même celui qui a le plus exercé la verve de l'incrédulité ; le mysticisme et le sentimentalisme mystique. La dixième conférence, sur de regrettables exagérations contemporaines qui ont jeté dans les rangs catholiques plus qu'un malaise peut-être, est digne d'une attention spéciale. On y lira de beaux passages sur cette « théologie d'aventure, ces imprudences doctrinales (p. 313), » dont nos pontifes ont gémi, et que le saint-siége a réprouvées plusieurs fois. Il était utile d'établir, pour les esprits prévenus, que l'Eglise n'en est point solidaire.

Nous entrons, en second lieu, dans la préparation rationnelle de l'acte de foi par l'examen des prophéties qui d'avance montraient le

salut futur et tous ses glorieux mystères : ce sont les conférences de 1858-1859. On y voit tour-à-tour la nature de la prophétie, afin de bien préciser le terrain ; sa possibilité, puisqu'elle a dans le genre humain un nom et une définition autour desquels se groupent une profession, une croyance, une histoire. L'action de Dieu dans la mission prophétique nous apparaît alors, puis le concours de l'homme dans cette même mission, avec ses diverses formes ; la figure historique des prophètes ; l'objet et le développement des prophéties ; leur rencontre si manifestement surnaturelle et divine avec les faits évangéliques ; la force démonstrative qui en résulte : car toute prophétie vient de Dieu, de Dieu seul.

Un second signe divin, ce sont les miracles, et ce champ est si vaste que l'apologiste lui consacre toute une année ; mais aussi il le parcourt dans tous les sens, le purge de tous les décombres dont on a essayé de le couvrir, réfute chaque erreur, chaque système, chaque négation, chaque contrefaçon, depuis le froid et raide criticisme de M. Renan jusqu'au spiritisme de ces derniers jours, en passant par les objections dites philosophiques. Assurément, tout homme de bonne foi qui lira ces arguments irréfutables demeurera convaincu sans retour. Deux conférences, dans cette division, nous ont surtout semblé bonnes à signaler : la vingt-quatrième, sur les démons ; la trentième, sur le miracle spirituel, ou démonstration mystique de la vérité de la foi, démonstration aussi forte que la première, c'est-à-dire rigoureuse, irréfutable.

La dernière partie s'attache au témoignage et le discute dans ses conditions, dans sa vertu propre, dans ses conclusions. Nous arrivons ainsi au seuil de l'Evangile : il ne s'agit plus que d'ouvrir la porte, d'y pénétrer, de baigner son âme dans les flots de lumière.

Ordre parfait, solidité, éloquence vraie, émotion entraînante souvent, grand et noble style presque partout, voilà les qualités variées et réelles de ces conférences. L'énergie, peut-être, dépasserait quelquefois le but ; certains passages seraient moins soutenus comme choix d'expressions, et de temps en temps, rarement, très-rarement, hâtons-nous de l'assurer, on tombe avec une phrase moins fermement maintenue à la hauteur de ce qui l'encadre. Ces légères taches s'aperçoivent à peine. Nous eussions souhaité, d'autre part, qu'un court sommaire fût placé en tête de chaque conférence, pour en tracer d'avance les lignes principales et les divisions. Cela se trouve, du reste, à la table, et même assez détaillé ; mais nous persistons à pen-

ser que cette méthode devrait être adoptée dans tous les ouvrages du même genre. V. POSTEL.

35. UN CURÉ, par M. Hippolyte LANGLOIS. — 1 volume in-12 de 268 pages (sans millésime), chez P. Brunet; — prix : 2 fr. 50 c.

Personne, sans doute, ne s'imaginera que M. Langlois veuille faire d'un curé le point de mire de projectiles anticléricaux. La révolution elle-même affecte de respecter le curé de village, pour opposer le presbytère au palais épiscopal, le desservant à l'évêque. C'était là, on s'en souvient peut-être, la thèse des *Courbezon*, de *Julien Savignac* et du *Prêtre en famille* (Voir nos t. XXVIII, p. 391, XXXII, p. 59, et XXXIII, p. 154). M. Langlois ne l'a pas reprise en sous-œuvre; mettre en scène un curé comme philanthrope de premier ordre, sans montrer la séve surnaturelle qui vivifie sa charité, c'est là tout son but.

De prime abord, ce curé semble tourner à la satire du clérical : il a la figure ouverte et les lèvres souriantes, mais « il ne se serait surfait « d'un *Pater* (p. 55); » il n'est pas mystique; à peine a-t-il *raccroché* sur les bancs un peu de latin, un peu de grec, un peu de philosophie *lyonnaise*, — trait émoussé, — et un peu plus de théologie. Cela veut-il dire que la science, celle au moins qu'on donne dans les séminaires, est inutile au prêtre? En tout cas, l'abbé Valhois, — c'est le nom du pasteur, — veut être absolument curé de Vouzon-le-Marais; il tient à braver la *mal'aria* de ce trou paludéen, et il dit avec une franchise impertinente à son évêque qu'il aura bientôt dans ce poste l'embonpoint requis pour être chanoine (pp. 59, 60). A la page 100, il tient parole.

Le jour où il vient, son bréviaire sous le bras, s'installer dans ce misérable village à quarante lieues de Paris, quelle en est la physionomie? Il y a là deux aristocraties terriennes : Grivot possède deux cents arpents de terre, mais, paresseux de son naturel, il préfère à la culture les émotions du braconnage. L'adjoint Juranville, autre *seigneur* de l'endroit, a presque éclipsé la dynastie des Grivot. Entre ces deux supériorités, d'autres luttes que celles de la richesse éclatent. Grivot est père d'une charmante fille, Noémi la Joyeuse; Juranville, dont les heures inoccupées sont facilement accessibles aux impurs désirs, convoite Noémi; ne pouvant la séduire, il la demande en mariage. Elle refuse; il jure sa perte. Tout-puissant au village que l'indolence du maire Rivesse lui abandonne, il frappe d'un même

coup et la Joyeuse et l'instituteur Mouton, l'homme le mieux nommé de la commune, son honnête rival d'amour. Noémi soigne dans sa maladie Martine, mère de Mouton : Juranville transforme en crime cette charité ; il accuse l'instituteur d'être immoral, il obtient sa révocation ; et, pendant la nuit, il lui ordonne de quitter sa demeure. Mouton emporte sa mère sur ses épaules, et s'en va demander au village une pieuse hospitalité. La crainte de déplaire à l'adjoint lui ferme toutes les portes. Seule, Noémi accourt, le mène au curé. Le bon abbé Valhois l'accueille à bras ouverts, lui dont il a été le camarade ; il abrite le fils et la mère, fait rouvrir l'école, y ramène Martine et Mouton qu'il confie à la tendresse obligeante de Noémi, s'improvise lui-même instituteur, et fait pendant trois mois la classe aux enfants du village. Quand les deux malades sont guéris, Mouton se charge d'entretenir le jardin du curé ; Martine est la servante spontanément empressée du presbytère ; Noémi est la lingère des deux ménages. A la bonne heure ! Mais Juranville est furieux ; il n'a pas réussi contre l'instituteur : à Grivot maintenant et au curé ! —Grivot est braconnier, avons-nous dit ; l'adjoint le fait appréhender au corps, avec son fils André, par les gendarmes, au milieu de ses engins de chasse ; d'où la condamnation de tous deux à une forte amende et à quelques mois de prison. Mais il y a plus : Juranville, pour amener la Joyeuse aux dernières extrémités, demande un bornage général, sous prétexte de dégager ses propriétés de celles de Grivot. Pour Noémi, c'est la ruine et la misère. Elle va chez Juranville et lui promet sa main. Il est trop tard, dit le scélérat, et il fait à la candide jeune fille des propositions infâmes. Noémi les repousse indignée ; l'abbé Valhois vient à son secours ; il l'aide de ses conseils et de ses ressources. Juranville s'attaque enfin au curé. Il n'y a plus que deux puissances au village, le zélé pasteur et l'égoïste adjoint, l'ange et le démon : la paroisse se partage entre eux. Juranville dénonce son adversaire comme faisant illégalement de la médecine. En effet, un mendiant est tombé sur le chemin ; comme les docteurs de l'endroit le délaissaient, le bon pasteur a été le Samaritain de l'Evangile, il l'a guéri ; quel crime ! La rage de Juranville n'a pourtant pas le temps d'éclater. Le choléra se déclare : pendant que l'adjoint s'isole dans une atmosphère de camphre et que le maire reste lâchement chez lui, la tête plongée dans son pyramidal bonnet de coton bleu, l'abbé Valhois convertit la cure en hôpital. Ses jours et ses nuits sont aux malades ; Martine et Mouton sont atteints et sauvés

souffre point ce ton passionné, ces allures de pamphlétaire, ce style fiévreux et violent. Bien des souscripteurs en seront émus; M. Larousse devrait l'être plus qu'eux tous, car tout cela n'est ni sérieux, ni destiné à lui assurer la place qu'il ambitionne, et dont ses longs travaux le rendraient digne peut-être. Un monument comme celui qu'il prétend élever ne reposera point impunément sur le sable où il en creuse à la légère les fondations : il y faudrait le roc, et il n'est qu'un roc au monde, pour lui comme pour tout ce qui sait voir, comparer et sentir. V. Postel.

37. **LES ÉPOPÉES** *françaises, étude sur les origines et l'histoire de la littérature nationale,* par M. Léon Gautier ; — *ouvrage couronné par l'Académie des inscriptions et belles-lettres (2e prix Gobert).* — 1 volume in-8° de xvi-672 pages (1865), chez V. Palmé ; — prix : 10 fr. (L'ouvrage aura 3 volumes.)

Après de longues recherches qui ont embrassé tous les cycles de nos poëmes et de nos romans, M. Léon Gautier a eu l'excellente pensée de publier une *somme*, — ce mot, qui est de nous, n'est pas trop ambitieux, — des épopées de la France, et d'exposer en trois volumes l'origine et l'histoire, la *légende*, les héros, l'esprit de ces épopées. *Origine* et *histoire*, voilà le premier travail qui va nous occuper. Le but de l'auteur, c'est de résumer et de vulgariser, sous une forme nouvelle, les travaux qui ont eu pour objet notre littérature épique, et de les compléter par les résultats de ses études personnelles. Dans sa préface, il donne un souvenir de reconnaissance à M. Guessard, qu'il est heureux d'appeler son maître ; il dit loyalement les emprunts qu'il a faits à la récente *Histoire poétique de Charlemagne* de M. Gaston Paris ; à la solide argumentation de M. Paul Meyer contre le brillant M. Fauriel, ce paladin beaucoup trop dévoué de la littérature du midi ; au tome XXII de l'*Histoire littéraire*, dû presque entièrement à la plume de M. Paulin Pâris, et aux nombreuses communications des érudits qui l'ont honoré de leur bienveillance.

Cette première partie comprend trois livres intitulés : période de formation, — période de splendeur, — période de décadence.

Après un coup d'œil sur l'épopée en général et sur ses espèces diverses, l'auteur constate, partrois démonstrations, l'origine germanique des épopées françaises, qu'il rattache aux cantilènes chantées d'abord en langue tudesque, puis en langue romane. Charlemagne est, à ses yeux, le pourvoyeur indispen-

sable de notre grande poésie, si bien que sans lui la France, — jugement qui nous semble excessif, — n'aurait pas eu d'épopée. A sa mort, deux courants épiques, l'un allemand, l'autre français, se sont formés ; des cantilènes françaises juxtaposées comme des chapelets, sont nées nos chansons de geste, et spécialement la première de toutes, la *Chanson de Roland*. Or, partout où il y a épopée, il y a cycle, ou groupe de poëtes et de poëmes « faisant cercle » autour d'un héros ou d'un fait considérable ; et, en France, les principaux cycles ont eu pour centre Charlemagne, Guillaume d'Orange, Renaud de Montauban et ses frères. En même temps se sont constitués les cycles provinciaux des Lorrains, de Girard de Roussillon, d'Aubry le Bourgoing, de Raoul de Cambrai, etc. N'en déplaise à MM. Raynouard et Fauriel, les premières chansons de geste, si l'on excepte *Girard de Roussillon*, qui est du XIIe siècle, appartiennent au nord de la France ; le *Fierabras* provençal est lui-même servilement calqué sur le *Fierabras* français. — M. Léon Gautier caractérise ensuite les premières chansons de geste. Allant, suivant son habitude, de la surface à l'intérieur, ou de la circonférence au centre, il démonte en quelque sorte pièce à pièce le mécanisme de nos anciens poëmes ; il en montre le vers décasyllabe, l'assonance, le style ; il signale avec douleur, au moment de la première décadence, le moule épique ou l'uniformité des cadres, l'invasion de la formule, du convenu. Ensuite, il pénètre dans notre poésie héroïque ; il jette du jour sur les idées de religion, de patrie, de royauté et de féodalité guerrière qui en sont les éléments essentiels ; et, ouvrant avec émotion la *Chanson de Roland*, il fait voir combien la femme y est noble, combien l'homme y garde son caractère *humain* ; il lit la dernière bataille et la mort de Roland, tirades pathétiques qui ont arraché des larmes, nous dit-il, — et nous le croyons sans peine, — à tous les auditoires devant lesquels il les a lues.

A peine écloses, nos épopées ont une période de splendeur qui s'étend depuis le commencement du XIIe siècle jusqu'en 1328, et se subdivise en héroïque (jusqu'en 1137), semi-héroïque (1137-1226), lettrée (1226-1328). Pour apprécier sainement cette splendeur, nous voyons d'abord par qui étaient composées les chansons de geste, toutes destinées à être chantées, puis où on les trouve, comment elles se faisaient, — et, à ce propos, double théorie du vers et du moule épiques ; — comment elles se modifièrent et quelle en est la classification générale. M. Léon Gautier fait l'histoire abrégée de leurs remanie-

ments successifs depuis le XIIIe siècle jusqu'à nos jours ; il met en scène les rajeunisseurs et les *sept travaux* de ces pauvres hercules ; elle est longue et lamentable cette histoire, et remplit cinq chapitres.

Mais les chansons de geste ne sont pas seules ; dès le XIIe siècle, les romans celtiques de la Table-Ronde, lesquels chantent les princes bretons et vivent d'abord dans une atmosphère de chevalerie chrétienne, leur disputent la prééminence. Voici donc une nouvelle école poétique, école gracieuse, peuplée de fées enchanteresses, en face de nos chants de geste, si profondément marqués de la rudesse et de la grandeur germaniques. M. Léon Gautier intervient vivement, en savant et en artiste, dans cette bataille de deux poésies, et ce n'est pas sans douleur qu'il voit les romans de la Table-Ronde entrer victorieusement dans les épopées françaises et y porter une confusion à tous points regrettable. De là surtout la décadence poétique du moyen âge. Mais avant de parcourir les étapes de cette décadence, l'auteur s'arrête au jongleur, cet éditeur ambulant du trouvère. Nous sommes ici transportés fort agréablement tantôt sur une place publique, tantôt dans un château ou sur le parvis d'une église, et nous assistons aux représentations diverses de ces artistes chanteurs qui ne dédaignaient aucune des ruses de leur métier, et au besoin se faisaient volontiers auteurs ou remanieurs, pour donner à leurs chants un mérite de nouveauté séduisante. Hélas ! de ces sommets joyeux ou sévères, il faut descendre, par une pente rapide et désormais continue, jusqu'au XIXe siècle. Il y a là une série de tableaux où, comme toujours, une manière vive et alerte adoucit singulièrement les âpretés de la science. Viennent d'abord les romans en vers, puis les romans en prose des XIVe et XVe siècles, les romans imprimés, les incunables, les engouements ultra-classiques de la renaissance, les oublis du XVIIe siècle, les profanations du XVIIIe par la *Bibliothèque des romans*, la création de la *Bibliothèque bleue*, où se réfugient, pour être mis sous les regards du peuple, quelques débris de nos chansons de geste. — Après la décadence, l'heure de la réhabilitation est enfin venue. Depuis trente-cinq ans surtout, que d'intrépides travailleurs se sont mis à la tâche ! Que de recherches intelligentes ! que de manuscrits étudiés, épurés, complétés ! que d'analyses, de commentaires, de dissertations où la quantité n'ôte rien à la qualité ! Vers la fin de son énorme volume, M. Léon Gautier donne, non pas sèche et sous forme de catalogue, mais animée d'explications savantes et éclairée d'interprétations sagaces, la liste de tous les tra-

vaux de quelque valeur dont nos épopées ont été l'objet. Bientôt, il faut l'espérer, le *Recueil des anciens poëtes de la France*, déjà riche de neuf tomes, offrira au monde savant, dans ses quarante volumes, les textes châtiés de nos principaux poëtes, et notre vieille France littéraire sera pleinement vengée. M. Léon Gautier aura une belle part de cette gloire collective. Nul ne le surpasse en dévouement scientifique; nul n'a fouillé d'une main plus patiente nos poétiques trésors; il n'ignore vraiment rien de la matière qu'il traite avec une ampleur de vue et une étendue d'érudition dont chaque page témoigne. Nous attendons avec impatience les deux volumes qui doivent achever heureusement le cycle si vaste de ses investigations. Ce n'est pas à la science seulement, mais à la religion et à la France qu'il veut pouvoir dire : *Exegi monumentum.*

Qu'il nous soit permis maintenant de lui soumettre quelques observations. Les bornes de cet article nous obligent à ne les présenter que sous une forme rapide et concise. — A notre sens, l'épopée n'est pas, de sa nature, le privilége d'une époque héroïque et semi-barbare ; elle n'est pas forcément artificielle, c'est-à-dire fausse, quand elle naît dans un milieu de civilisation avancée ; à cet égard, la poétique de l'auteur nous semble entachée de paradoxe. L'*Enéïde*, si inférieure qu'elle soit à l'*Iliade*, et la *Jérusalem délivrée*, bien que fort au-dessous de l'*Enéïde*, ont autre chose que du fard au visage et de la coquetterie dans les attitudes (p. 143). Au XIVe siècle, alors que la décadence sociale n'était pas moindre au delà des Alpes que chez nous, la *divine Comédie*, une épopée colossale, celle-là, a pu naître ; dans les temps modernes, la *Lusiade* et le *Paradis perdu*, quelque défectueux qu'ils soient, ont une vraie couleur d'épopée ; et si en France, au XVIIe siècle, Chapelain, le P. Lemoyne, Desmarets, Saint-Amand, Louis le Laboureur, Scudéri, etc., ne purent faire des épopées avec leurs poëmes nationaux, ce ne fut pas la faute de leur siècle, — il aimait encore la religion et la France, bien qu'il méconnût le moyen âge, — ce fut le tort de leur intelligence : ils n'avaient pas « la tête épique. » Quant à la nature de l'épopée, nous ne croyons pas qu'il soit impossible de la concevoir sans cycles, sans groupe de poëmes entourant un héros ou un grand fait. Qu'il y ait des traditions chantées ou écrites dont un poëte s'empare et qu'il transforme en épopée, à la bonne heure ; mais que toute épopée doive être une sorte de geste dont plusieurs poëtes, gravitant comme des satellites autour d'un héros, forment nécessairement la substance,

nous ne l'admettons ni pour l'*Iliade*, ni pour la *divine Comédie*, ni même pour nos épopées, — car enfin la *Chanson de Roland* n'est-elle pas, à elle seule, un poëme épique, et le plus sublime sans contredit de nos poëmes nationaux? — Si, d'ailleurs, il y a cycle partout où il y a épopée et réciproquement, pourquoi le cycle des romans de la Table-Ronde ne serait-il pas épique? Et cependant, l'auteur est si loin de leur reconnaître ce caractère, qu'en général il les traite fort durement. Nos épopées, dit-il encore, sont nées de cantilènes jointes, pour ainsi dire, bout à bout. Oui, sans doute, elles ont eu des chansons pour origine, chansons qui ont pu être, croyons-nous, quelquefois latines; mais le procédé d'adjonction qu'il signale nous paraît impossible; c'est seulement par la fusion, ou du moins par l'agencement de ces légendes chantées, que s'explique l'unité saisissante des meilleures de nos chansons de geste; en tout cas, nous serions loin d'ériger en principe un mode de facture si peu ingénieux. Chose qui nous paraît étrange, M. Léon Gautier, tout artiste qu'il soit, met l'art aux antipodes de la réalité vivante et sincère; il lui faut toujours un milieu rude, semi-barbare, semi-sauvage, pour berceau de l'élément héroïque, générateur de l'épopée. A ce point de vue, il est difficile d'expliquer la période bi-séculaire de splendeur où il place notre grande poésie, toute germanique d'origine, suivant lui, et s'affadissant à mesure que les mœurs s'adoucissent et que la langue romane, devenue plus suave, a des accents plus civilisés. Nous l'avons vu, c'est vers le milieu du XIIe siècle, en 1155, que le déclin de nos épopées est sensible. Dès ce moment, le cycle de la Table-Ronde fait à nos trouvères une concurrence fâcheuse; la tâche des arrangeurs, des amplificateurs et des rajeunisseurs commence; au surplus, en composant nos poëmes avec des séries de cantilènes, on y avait introduit un principe actif de *déformation*. Les meilleures de nos gestes, sans contredit, sont celles dont Roland, Guillaume d'Orange et Renaud de Montauban sont les centres. Or, à part la *Chanson de Roland*, dont le manuscrit d'Oxford (XIIe siècle) contient le texte publié en 1836, qu'y a-t-il dans nos épopées qui appartienne à la période de pureté primitive? *Ogier le Danois*, *Girard de Roussillon*, *Garin le Loherain* sont des épopées locales; *Aliscamps*, centre du cycle de Guillaume, est du XIIIe siècle; *Renaud de Montauban* et les *Quatre fils Aimon* sont de la même époque. Au fond, la *Chanson de Roland* est la seule gloire épique de la France qui soit pure. Comme inspiration patriotique

et religieuse, elle a des beautés supérieures à celles de l'*Iliade;* comme œuvre d'art et de littérature, elle est moins achevée. D'autres poëmes ont des couplets magnifiques; mais dans ces quatre-vingts ou cent épopées que l'auteur énumère avec exactitude, que de grossièretés brutales, enveloppées d'une forme semi-barbare! Quelle monotonie fatigante! *Le moule épique*, pour employer son expression, multiplie ses produits, et nous avons de la peine à trouver *splendides*, jusqu'au XIVe siècle, des rayons qui pâlissent vite, et qui s'effacent, pendant un siècle et demi, par une dégradation de teintes non interrompue. Au reste, cette splendeur trop fugitive, — et c'est une réflexion à notre avis essentielle, — ne fut pas exclusivement germanique, mais française. Assurément, la féodalité, la solidarité des familles, le conseil du roi, etc., sont d'origine transrhénane; mais tout cela se retrouve dans notre moyen âge; et pourtant il est national, profondément national. Les cantilènes avaient subi d'abord la forme tudesque; mais, jetées dans le moule de notre langue romane, elles y furent naturalisées françaises; M. Léon Gautier ne remarque-t-il pas quelque part qu'à la mort de Charlemagne le courant germanique aboutit au *Niebelungen*, et le courant français à nos chansons de geste? Et le cycle de la Table-Ronde, pourquoi l'exclure de la famille française? Parce qu'il est breton d'origine? Mais si les poëmes ou romans de ce cycle chantent les princes cambriens, notre élément celtique ne s'y mêle-t-il pas, dans une très-large mesure, à l'élément gaëlique? N'est-ce pas la fleur de notre chevalerie nationale et chrétienne qui s'épanouit dans la belle langue de Chrétien de Troyes? Que ce soient ici des romans et non des épopées, nous le voulons bien; mais notons que l'auteur appelle aussi romans nos chansons de geste, au risque d'être obligé plus loin, si on le prenait au mot, de les déclarer inférieures aux romans du XVIIe siècle, dont il constate l'éclatante supériorité sur ceux du moyen âge.— Quoi qu'il en soit, nous nous réjouissons avec lui de voir nos poëmes et nos héros franchir de toute part nos frontières, et réchauffer sous tous les cieux, du nord au midi, de l'orient au couchant, la verve des poëtes et des conteurs; oui, nous sommes fiers de cette poétique popularité; nous y voyons le rôle providentiel de la France : *Gesta Dei per Francos*, sans toutefois aller jusqu'à dire que *cent épopées* nous font honneur, et que les poëmes de l'étranger, notamment de l'Italie, n'ont guère été que les décalques des nôtres.

Nous aurions maintenant, sur certains détails, notamment sur les

jugements littéraires de l'auteur à l'égard du XVIIe siècle, quelques réserves à faire ; mais l'espace nous manque ; et puis, à dire vrai, nous craindrions d'affaiblir, par une critique infime, les sentiments très-vifs d'admiration et de sympathie que ce livre si savant et si français nous inspire. Notre désir, c'est que toutes les classes de lecteurs instruits les partagent, et ce sera justice. GEORGES GANDY.

38. **QUINTUPLE EXPOSITION** *graduée des vérités de la religion, au moyen de laquelle, prenant l'intelligence dans l'état de l'ignorance la plus complète, on la conduit, par le simple exposé des faits religieux, à une connaissance approfondie des vérités chrétiennes et des fondements de la foi,* par le R. P. PACIFIQUE (l'abbé LEBOUCHER) de l'ordre des frères-mineurs récollets; — 3e *édition, revue et corrigée par l'auteur.* — 1 volume in-12 de XVIII-454 pages (1865), chez Chenel, à Caen ; — prix : 1 fr. 50 c.

Nous avons parlé de cet ouvrage il y a quelques années (t. XVIII, p. 75), quand il parut sous le titre d'*Exposition dogmatique, apologétique et morale des vérités de la religion.* Nous n'avons point à revenir sur les éloges que nous lui décernâmes à cette époque, et que son succès a justifiés. Rappelons seulement que ces 104 leçons sont rédigées par demandes et par réponses, et embrassent toute la religion : sacrements, prière, commandements, vertus, etc., d'après une marche qui, au premier abord, ne paraît pas régulière, mais qui ne laisse rien en oubli. Elles se terminent par une démonstration succincte de la vérité et de la divinité de la religion catholique. La grande clarté de la rédaction et la solidité de l'enseignement en font un manuel dont les catéchistes tireront autant de fruit que leurs disciples. Les prédicateurs même s'en serviront utilement pour les exhortations et les prônes, parce qu'ils y trouveront, condensées en peu de mots, les meilleures pensées de la piété unies à une ferme doctrine et dans une disposition nette et heureuse.

Dans sa préface, l'auteur insiste sur l'utilité de la méthode *historique*, qu'il voudrait voir substituer, autant que possible, à celle qu'il appelle *scolastique*, ou des déductions purement rationnelles ; et il cite à ce sujet l'expérience de Bernard Overberg, l'illustre catéchiste allemand, qui, après mille efforts infructueux auprès d'une jeunesse inattentive et bornée, vit tout à coup changer les choses dès qu'il eut commencé à *concréter* ses instructions dans un cadre de récits bibliques. Il est certain qu'une histoire bien choisie, particulièrement si elle est tirée de la sainte Ecriture, a le don de rendre l'enseignement palpable et sensible, parce qu'elle met en jeu la

faculté prédominante de l'enfance, l'imagination. Tous les maîtres le savent, mais tous peut-être ne s'attachent pas assez, dans la pratique, à mettre à profit cette expérience. Le Père Pacifique signale, dès le début, cinq faits auxquels il rattache toute la doctrine : la *Création*, son but indiqué par la *Révélation*, l'histoire du *Péché* qui bouleverse tout, la venue du *Réparateur*, l'établissement de *l'Eglise.* Il va sans dire que cent autres récits de détail devront s'intercaler au milieu de ces grands tableaux. — L'idée est très-bonne ; neuve ou vieille, peu importe. L'auteur l'applique dans son *Exposition* par demandes et par réponses ; souvent il ajoute à ces réponses l'histoire destinée à leur donner vie. Il eût mieux fait encore, croyons-nous, s'il avait traité *in extenso* au moins deux ou trois des faits principaux, afin de mieux dégager, aux yeux des ecclésiastiques étrangers à cette méthode, son plan et sa pensée. Une dizaine de pages eussent suffi.

A la page 134, il dispose les commandements de Dieu sur deux colonnes : la première contient le texte sacré ; la seconde la vieille traduction en vers français ; ici on s'étonnera que ces vers soient écrits comme de la prose, sans alinéas. La même anomalie se remarque à la page 397, pour les commandements de l'Eglise. Si c'est une distraction de l'imprimeur, elle est fâcheuse ; si c'est une réforme tentée, cette réforme serait plus inexplicable encore.

Du reste, les questions controversées dans l'Eglise sont abordées avec une modération parfaite, assez rare pour mériter de particuliers éloges.

V. Postel.

39. **HERMAN** *le prémontré,* ou *les Juifs et l'Eglise au moyen âge,* par le docteur Weber ; — *traduit librement de l'allemand par le traducteur des œuvres de Catherine Emmerich.* — 1 volume in-12 de XII-376 pages (1866), chez H. Casterman, à Tournai, chez L.-A. Kittler, à Leipzig, et chez P.-M. Laroche, à Paris (*Collection Fabiola*) ; — prix : 2 fr.

Le juif converti qui, sous le nom d'Herman, prit l'habit de prémontré dans le monastère de Kappenberg, en Westphalie, n'était pas inconnu avant le roman historique du docteur Weber. Un chanoine de Kappenberg avait écrit son histoire en latin, et Jean-Benoist Carpzovius l'avait publiée d'après un manuscrit de la bibliothèque Pauline de l'université de Leipzig. Cette relation a servi de base à l'ouvrage dont nous avons ici la traduction, ce qui veut dire qu'on a trié suivant son bon plaisir. On a supprimé les discussions théologiques et enrichi l'exposition des faits, trouvée *trop sobre*. C'est toujours le procédé de cette école d'*arrangeurs*, dont la fantaisie, alors même

son culte depuis le concile de Constance, sur les confréries instituées en son honneur, sur les miracles nombreux qu'il a opérés en divers temps ; enfin, un récit des honneurs que la ville de Montpellier, en particulier, n'a cessé de lui rendre. — Dans la seconde partie, on lira avec autant de plaisir que de fruit un exposé dogmatique et traditionnel du culte des saintes reliques en général, dont l'auteur fait voir la légitimité et les avantages soit temporels, soit spirituels. Viennent ensuite une neuvaine en l'honneur de saint Roch, avec des méditations pour chaque jour sur ses principales vertus, et autant d'aspirations pieuses complétant ces méditations, tirées de l'usage de Rome; des exercices et des prières pour l'octave de la fête du saint, la messe propre de son office et des prières particulières pour les temps d'épidémie. Une instruction pastorale de saint Cyprien sur la mortalité, quelques considérations pleines d'une sage piété sur la manière d'apprécier les épreuves auxquelles Dieu soumet de temps en temps ses créatures, et sur la conduite que nous devons tenir pour répondre alors à ses desseins, terminent l'ouvrage en le complétant.

L'édification des fidèles étant le but spécial que le vénérable auteur s'est proposé, il a donné, ou plutôt conservé à son livre cette simplicité primitive qui avait rendu si populaire la première édition, et qui assurera sans nul doute le succès de la seconde.

OUVRAGES

CONDAMNÉS ET DÉFENDUS PAR LA S. CONGRÉGATION DE L'INDEX.

Par un décret en date du 16 juin, approuvé par le souverain-pontife le 20 du même mois, la S. congrégation de l'index a condamné les ouvrages suivants :

La Vita di Gesu Cristo, per F. CUNIBERTI. — (*Vie de Jésus-Christ*, par F. CUNIBERTI.)

Les Apôtres, par M. Ernest RENAN (Voir p. 366 de notre t. XXXV).

Le Catholicisme romain en Russie, *études historiques*, par le comte Dmitry TOLSTOY. — Paris, 1864.

La Pluralité des existences de l'âme, par M. PEZZANI (Voir notre tome XXXIII, p. 409).

Histoire de la littérature anglaise, par M. H. TAINE (Voir notre tome XXXIII, p. 118).

La Bible de l'humanité, par M. Michelet (Voir notre tome XXXIII, p. 102).

Etudes historiques et critiques sur les origines du christianisme, par A. Stap. — Paris, 1865.

Freiherr J. Heinrich von Wessenberg, sein Leben und Wirken, von D. J. Beck. — Latine vero : *Baronis J. Henrici de Wessenberg vita et acta*, per D. J. Beck ; — Fribourg, F. Wagner, 1862. — (*La Vie et les actions du baron J.-Henri de Wessenberg*, par D.-J. Beck ; — Fribourg, F. Wagner, 1862.)

J. Heinrich von Wessenberg ein deutsches Lebensbild, von D. J. Beck. — Latine vero : *J. H. de Wessenberg vitæ germanicæ exemplar*, per D. J. Beck ; — Friburgi, Wagner, 1863. — (*J.-H. de Wessenberg modèle de vie allemande*, par D.-J. Beck ; — Fribourg, F. Wagner, 1863.)

OUVRAGE

CONDAMNÉ PAR M. LE MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

M. le ministre de l'instruction publique a pris, le 10 juillet dernier, un arrêté que nous signalons à nos lecteurs comme un excellent argument à opposer aux attaques dont la S. congrégation de l'index est souvent l'objet, même de la part de certains catholiques. Combien de fois n'entend-on pas ceux-ci plaindre les éditeurs des ouvrages condamnés, et gémir sur les pertes matérielles que les décisions de la cour de Rome leur font subir ! Rome, cependant, ne condamne que les ouvrages irréligieux ou immoraux, et ses condamnations n'ont d'autre objet que de les signaler aux fidèles, pour qu'ils s'abstiennent de les lire sans une autorisation spéciale. Là s'arrête, en France, toute son action. — L'arrêté que nous allons citer va plus loin, et ne se borne pas à une simple mise à l'index : il interdit d'une manière absolue, dans toutes les écoles publiques et libres, l'usage du livre condamné. N'est-ce pas la justification la plus complète de l'index romain, dont les jugements font si souvent crier à l'intolérance ? Comment la cour de Rome n'aurait-elle pas le droit de faire, dans l'intérêt de la foi et des mœurs, ce que les dépositaires de l'autorité civile font dans l'intérêt de l'Etat ? La comparaison nous paraît trop frappante pour que nous insistions. — Voici le dernier arrêté de M. le ministre ; nous pourrions en citer plusieurs autres.

67. **HISTOIRE** *de la colonie française en Canada.* — Tome III, 1 volume grand in-8° de xxiv-548 pages plus 4 cartes et plans (1865), à la bibliothèque paroissiale, à Villemarie (Canada), et chez Jacques Lecoffre et Cie, à Paris; — prix : 10 fr.

Notre précédent article sur cette intéressante histoire (t. XXXIV, p. 404) s'est arrêté à une époque où la colonie française, encore aux prises avec les sauvages dans une quatrième guerre, n'avait pu se constituer. Ce troisième volume parcourt 12 années (1662-1674), pendant lesquelles elle s'organise, grâce au puissant concours qu'elle reçoit enfin de Louis XIV, et voit aussi des causes de conflit et de désordre s'introduire dans sa vie intérieure jusque-là si réglée, si édifiante. C'est assez dire qu'on ne trouvera pas dans cette période les dramatiques émotions qui caractérisent la première : elle a moins de chaleur et de péripéties; elle est positive et parfois un peu froide, parce qu'elle se complique de détails matériels, de détails d'agencement, si nous pouvons ainsi dire. Le feu sacré qui lui reste, elle le tient surtout des éléments religieux qui se mêlent à tout le mécanisme administratif et l'animent, et aussi des quelques épisodes où la foi chrétienne et le patriotisme s'unissent pour la gloire commune de la religion et de la France.

En 1662, venons-nous de dire, la sécurité de la colonie n'était pas conquise. Il fallut au brave gouverneur de Montréal, M. de Maisonneuve, autant d'énergie que de désintéressement pour sauver la situation. Il y réussit cependant, bien qu'il ne reçût de la métropole aucun secours. Presque abandonné des hommes, il compta sur Dieu, il fonda la *milice de la sainte famille de Jésus, Marie et Joseph*, et il put se promettre la victoire. Il vainquit, en effet, et quand l'hostilité du gouverneur général, M. de Mézy, le força de retourner en France (1665), il se rendit le consolant témoignage de n'avoir jamais laissé en souffrance les graves intérêts confiés à son honneur. Après son retour, il vécut encore onze ans dans la glorieuse humilité d'une retraite volontaire, il ne cessa d'aimer la colonie et mourut saintement.

Mais voici que la compagnie des Cent-Associés du Canada et la compagnie de Montréal donnent leur démission. Dès lors Louis XIV prend la direction du Canada, le séminaire Saint-Sulpice succède à la société de Montréal et obtient la seigneurie de l'île; c'est une ère nouvelle. La compagnie des Cent-Associés, plus occupée de ses bénéfices personnels que des intérêts de la colonisation, abandonne enfin à la vigoureuse initiative du grand roi le soin de tout faire, et, de son

côté, la société de Saint-Sulpice, investie d'une puissante autorité, va la mettre au service des développements religieux et civils qu'elle a tant à cœur d'activer. Voyons séparément ces deux impulsions, et d'abord celle qui partit de Louis XIV (1664).

Ce prince, aujourd'hui si calomnié et qu'on nous représente, dans les journaux et dans les livres, comme n'ayant habituellement obéi qu'aux inspirations d'un despotisme égoïste, fit preuve, dans ses rapports avec le Canada, du sincère désir qu'il avait d'y propager la gloire de Dieu et le triomphe de l'Église. Tout, dans ce qu'il ordonne, converge vers un but chrétien; quand ses louables desseins ne réussissent pas, c'est que les instruments qu'il a choisis trahissent son bon vouloir; l'auteur entoure ce grand fait d'une éclatante évidence.

Ce qui pressait avant tout, c'était d'assurer contre les sauvages la tranquillité de la colonie. Louis XIV envoie des troupes où figure en grande partie le régiment de Carignan; il nomme M. de Courcelles gouverneur général, M. Talon intendant, et M. de Tracy lieutenant général. Après trois campagnes, dont les deux premières ont été imprudemment entreprises, la tribu des Agniers Iroquois est soumise en 1666, les quatre autres se soumettent, la paix est certaine. Alors Louis XIV colonise le Canada, et avec quelle intelligence, avec quelle sollicitude! Pour affermir la sécurité, il fait établir sur les rives du Saint-Laurent, jusqu'au-dessus de l'île de Montréal, des fiefs militaires nobles; des terrains en grand nombre sont, dans l'intérieur, distribués gratuitement aux officiers. De là des paroisses qui deviennent des bourgades librement administrées. Qu'on le remarque : elles élisent leurs officiers civils, et le procureur-syndic, chargé de l'administration matérielle à Montréal, ne prend aucune grave délibération sans consulter les habitants. Ainsi se féconde militairement et civilement, dans une heureuse harmonie, la civilisation du Canada.

Mais il faut le peupler, y favoriser le commerce, l'industrie, l'agriculture, les travaux publics; il faut placer tous ces progrès sous la sauvegarde de la religion et des mœurs; il faut enfin tout cimenter par le bon accord des pouvoirs coloniaux. Toutes ces choses préoccupent l'esprit religieux et régulateur de Louis XIV. Pour peupler la colonie, il choisit avec discernement beaucoup de jeunes gens et de jeunes filles d'une moralité sûre; il favorise l'esprit de famille et prévient le libertinage par des unions promptes et sages. Pour hâter les bienfaits matériels, il ordonne que les terrains en friche soient con-

cédés dans de bonnes conditions. Il n'a certes pas la prétention de se faire agriculteur, industriel et commerçant ; mais il suscite des efforts généreux : il permet à une nouvelle compagnie des Indes occidentales d'entretenir avec le Canada des relations réciproquement fructueuses; il multiplie les franchises; il fait surgir dans la colonie les éléments d'une marine. Par son activité, à laquelle vient en aide celle de Colbert, Montréal, Québec changent de face ; des rues sont percées, des édifices s'élèvent, une ville haute est construite à Montréal, des marchés sont ouverts, les mines sont creusées; en douze ans, un travail prodigieux de rénovation s'accomplit. Sur ces entrefaites, des mains courageuses plantent le drapeau et l'écusson de la France sur les bords des lacs Erié, Ontario, Michigan, et jusqu'aux rivages de la baie d'Hudson. La Salle dispute à l'Anglais Jolliet la découverte du Mississipi, et cherche à ouvrir par la mer du Nord une route nouvelle vers la Chine.

Cette civilisation matérielle, Louis XIV la met, de peur qu'elle ne s'exagère et se déprave, sous le patronage de la religion. Il restreint le nombre des cabarets ; il veut que son ordonnance contre les blasphémateurs soit rigoureusement observée; il ne permet pas aux protestants d'empoisonner la population canadienne ; il favorise les missions, l'instruction primaire et secondaire, la conversion des sauvages ; et, en tout cela, rien qui ressente la tyrannie, rien qui ne respecte les droits de la conscience et une sage liberté. Que les détracteurs inconsidérés ou passionnés de ce prince veuillent bien lire, dans ce volume, appuyées toujours sur des documents irréfragables, les belles choses qu'il sut accomplir au Canada sans précipitation ni violence, et ils le verront autrement qu'à travers le prisme menteur des préjugés du moment

Voilà donc l'œuvre de Louis XIV. — Quelle fut celle de MM. de Saint-Sulpice et des dévouements infatigables qui les entouraient? Sous la direction religieuse de M. de Laval, vicaire apostolique, qui fut enfin évêque titulaire en 1674, le séminaire de Saint-Sulpice, dirigé d'abord à Montréal par M. de Queylus qui avait pu rentrer au Canada, puis par M. Dollier, auteur d'une histoire de Montréal à laquelle l'auteur fait de fréquents emprunts, avait acquis, on l'a vu, la seigneurie de l'île. Au point de vue temporel, il s'associa noblement, sans trop s'embarrasser dans les affaires purement humaines, aux vues royales sur le défrichement du sol et les intérêts matériels de la colonie. Il concéda gratuitement des terres, et se

contenta, dans la suite, d'un revenu très-modique, permettant d'aliéner sans aucune redevance, et ne percevant sur les ventes que le dix-neuvième du prix; voilà cependant, observe justement l'auteur, les prétendues rigueurs féodales qui ont tant indigné les déclamateurs, les hommes de *progrès*. Le séminaire avait le droit, non-seulement d'élire le gouverneur de Montréal, mais encore d'exercer la justice par ses délégués, et de nommer, conjointement avec le gouverneur général, les membres du conseil souverain nouvellement institué à Québec par le roi. Cette position mixte, dont il avait accepté les périls en vue des avantages qu'y trouvait son zèle sacerdotal, lui valut bien des soucis et des luttes; mais il poussa toujours la condescendance jusqu'aux limites où la conscience devait se montrer inflexible. Ce furent constamment la religion et la France qui bénéficièrent de son autorité seigneuriale. Il fit rayonner bien loin, au delà même de l'île de Montréal, la puissance toujours féconde des missions, et ici quelques noms se recommandent parmi tant d'autres à la gratitude et à la vénération de tous. MM. de Fénelon, frère aîné de l'illustre archevêque de Cambrai, d'Urfé, compagnon de son apostolat, Dallier, de Galinée, évangélisèrent les sauvages avec une persévérance qui ne calcula jamais ni les distances, ni les mille dangers que la nature et les hommes opposaient à leur zèle. Ils secondèrent aussi de leur science et de leur courage les patriotiques expéditions qui avaient pour objet, en prenant possession d'un pays lointain au nom du roi, de leur offrir en espérance de belles moissons apostoliques. Grâce donc à MM. de Saint-Sulpice, dont M. de Bretonvilliers, supérieur de la compagnie, dirigeait prudemment les efforts, grâce encore, hâtons-nous de le dire, aux pères jésuites qui toujours, et sans s'immiscer aux choses qui leur étaient étrangères, payaient vaillamment de leurs personnes, aux sœurs de la congrégation, à celles de l'hôpital de Villemarie, aux ursulines de Québec, aux récollets, etc., les sauvages étaient éclairés et instruits, soignés comme des frères dans tous leurs besoins; les prêtres du séminaire et la congrégation donnaient gratuitement à tous l'instruction primaire; les jésuites enseignaient les belles-lettres et la philosophie; M. de Laval avait fondé à Québec un petit séminaire; tout marchait de la sorte vers un solide et brillant avenir.

Mais voici de graves épreuves : exposons-les brièvement. Vers l'année 1772, des pertes bien regrettables éprouvent coup sur coup la colonie. MM. de Talon et de Courcelles, dont on n'avait eu générale-

ment qu'à se louer, rentrent en France, ainsi que M. de Queylus qui y meurt bientôt; Mlle Mance, qui, trente-quatre auparavant, avait fondé Villemarie, Mme de la Pelterie et la sœur Marie de l'Incarnation, retirée chez les ursulines de Québec, meurent presque en même temps. Deux hommes funestes, MM. de Frontenac et Perrot, le premier, gouverneur général, le second, gouverneur de Montréal, travaillent au profit de leurs intérêts privés à désorganiser la colonie. Avant eux, un mal à tous égards regrettable s'était introduit, et assurément il ne faut pas l'imputer à Louis XIV, mais à ses agents. Les soldats qui avaient pacifié le pays s'étaient livrés au commerce des boissons fortes. Ils en trafiquaient avec les sauvages; ceux-ci s'enivraient, s'abandonnaient à leurs fureurs, négligeaient la chasse; par suite, les pelleteries étaient moins abondantes, et puis de grands désordres moraux éclataient. Ces malheurs avaient même précédé la pacification de la colonie, car M. de Maisonneuve lutta de toutes ses forces contre le conseil de Québec qui avait autorisé la vente aux sauvages des liqueurs enivrantes. Après lui, MM. de Saint-Sulpice, aidés des missionnaires et des ordres religieux, déployèrent contre cet abus déplorable tout ce qu'ils avaient d'énergie et de charité. Malgré tout, il s'envenima, les mœurs jusqu'alors si pures en ressentirent une cruelle atteinte. En 1667 eut lieu le premier bal; les cabarets se multiplièrent; pour comble de malheur, les deux gouverneurs que nous venons de nommer firent profiter leur égoïsme d'un trafic déshonorant, et comme les résistances religieuses étaient grandes, il y eut scission entre les autorités : M. de Frontenac fit emprisonner M. Perrot, et peu après M. de Fénelon, dont un imprudent mais consciencieux discours, prononcé dans la cathédrale de Québec, avait irrité ses susceptibités mercantiles. Le volume se ferme sur ce triste épisode de la cupidité aux prises avec le dévouement du clergé et des religieux au roi et à la colonie.

Comme dans les volumes précédents, l'auteur a mis en œuvre avec une rare habileté les innombrables matériaux qu'il avait colligés au Canada et en France, et qui attestent à chaque page l'étendue et l'exactitude de ses recherches. Cette histoire, au milieu des menus détails dont elle est forcément pleine, marche toujours sans confusion. Claire, méthodique, ferme et pure dans ses sentiments et dans ses doctrines, elle est écrite à la manière du XVIIe siècle : le style est correct et d'une grande simplicité; on y respire le bon génie du temps où elle nous reporte.

Georges Gandy.

68. **HISTOIRE** *de saint Jean Chrysostome, patriarche de Constantinople*, par M. l'abbé ROCHET, chanoine honoraire de La Rochelle. — 2 volumes in-8° de XXIV-488 et 490 pages (1866), chez C. Douniol; — prix : 12 fr.

Chacun connaît la belle vie du glorieux patriarche de Constantinople, l'une des grandes figures de l'histoire, l'honneur de l'éloquence humaine. On sait avec quelle généreuse liberté, avec quel indomptable courage, quel oubli de sa personne et de son repos, il reprenait l'avarice des riches, le luxe des femmes, l'orgueil des grands, les excès de la cour; les persécutions que lui suscita son zèle, l'intrépidité avec laquelle ce cœur apostolique les affronta; les basses menées de ses ennemis; son exil, sa mort au milieu des fatigues de la route, le triomphe qui lui fut accordé trop tard par ses bourreaux eux-mêmes; l'éclat qui environna son tombeau, et qui depuis n'a fait que grandir autour de son nom. Ces choses sont présentes à toutes les mémoires. Et cependant, il est bon qu'on en ravive le souvenir, dans notre temps aussi agité que le fut le sien, à une époque où les nobles caractères font partout défaut, où la déclamation a remplacé la science, où la persécution déguisée n'épargne pas l'Eglise, où l'horizon s'assombrit de toutes parts, où rien n'est plus à propos, par conséquent, que de méditer les exemples anciens. — D'ailleurs, dans l'immense mouvement d'études historiques qui sera l'honneur de ce siècle, mouvement qui s'attache à toutes les hautes figures et d'où est sortie plus d'une réhabilitation imprévue, pouvait-on laisser à l'écart Jean, surnommé la *Bouche-d'or?* On a commencé par lire de nouveau ses œuvres, par les traduire, les commenter, les réimprimer sous diverses formes, en totalité ou en parties. Nous avons eu occasion de parler plusieurs fois, ici même, de ces vastes travaux, d'en apprécier l'à-propos et le mérite. C'était, assurément, convoquer les esprits au banquet le plus substantiel, le plus recherché, le plus splendide. Et maintenant un écrivain distingué, cansacrant à cette œuvre ses studieux loisirs et toute la force de son talent, nous offre, dans le présent ouvrage, l'enchaînement complet des actions, des vertus et des écrits par lesquels saint Chrysostome a marqué dans le monde. Le livre vient à son heure; la place lui est faite, mais aussi il est digne de l'occuper. C'est un travail sérieux, soutenu, savant, lucide, même au milieu du terrible choc des passions humaines, qui rendent parfois si difficile la tâche de l'historien.

Faisons tout d'abord, néanmoins, quelques réserves. D'une part, M. l'abbé Rochet néglige outre mesure les dates, qu'on serait heureux de trouver à leur place, entre autres celle de la naissance du saint, qui

celle de la comtesse et de Mme Mathieu, qui empêchent le mariage de Robert et de Lucile. Tous les acteurs de la pièce sont présents : d'une part, Lucile et ses parents ; de l'autre, la comtesse, et entre eux tous un M. de Chevreuil, qui retrempe sa verve dans une ébriété incessante, et démasque le marquis comme voleur devant la galerie. Brentano s'enfuit couvert de honte. La comtesse connaît enfin l'honorable motif des travaux de Robert et l'en félicite ; elle est vaincue subitement dans son orgueil de race, elle embrasse Lucile, cette fille de grand cœur, qui a voulu être témoin du combat de son bien-aimé, et lui donne son fils. Mme Mathieu est aussi désarmée ; bref, l'ombre de la forêt tombe comme un rideau de théâtre sur cette merveilleuse harmonie, et tout finit par un mariage. — Le style de ce roman a un naturel qui plaît, une chaleur qui entraîne ; mais il y a des invraisemblances de caractères, les pires de toutes ; et puis la *noblesse de nos jours* n'est pas là.

Une très-jolie nouvelle qui se rapporte au *Child-Harold* de lord Byron clot ce volume. GUSTAVE ROBERT.

79. ŒUVRES COMPLÈTES *de saint* **JEAN CHRYSOSTOME**, *traduites du grec en français* par M. l'abbé JOLY, prêtre du diocèse de Besançon, *suivies de la vie du patriarche archevêque de Constantinople.* — Tome IV, — in-4° de 608 pages à deux colonnes (1865), chez Bordes frères, à Nancy et à Paris ; — prix : 8 fr.

Nous avons parlé précédemment des trois premiers volumes de cet ouvrage (t. XXXIII, p. 319). Celui-ci contient une partie des *discours*, le traité de la *virginité*, les *lettres*, le traité des *devoirs des clercs* relativement à la chasteté, celui de la *componction*, les *homélies* sur l'*Epître aux Romains* et sur l'*Epître aux Corinthiens*.

M. l'abbé Joly a voulu faire son travail sur le texte grec, et il a eu raison : la traduction sur le latin risque trop souvent d'ôter à un auteur, et à un auteur tel que saint Jean Chrysostome, une partie de sa vraie physionomie et de son caractère distinctif. On conçoit que nous n'ayons pu suivre pas à pas un si long et si vaste labeur en le comparant avec l'original : ce que nous pouvons en dire, c'est que le sens paraît bien se suivre, que la lecture en est agréable autant qu'aisée. Toutefois, — et nous répéterons ce que nous avons dit déjà, — M. l'abbé Joly méconnaît quelquefois les nuances de certaines particules grecques. Il est évident, par exemple, que saint Jean Chrysostome n'a point écrit de traité *contre les clercs*, comme le traducteur le lui fait dire sur son titre. L'expression « double rai-

« son d'habiter avec des femmes (p. 604), » quand il s'agit de ces mêmes clercs, devient choquante; ne fallait-il pas : « Deux raisons « *alléguées?* » Peut-être aussi serait-il à propos qu'il veillât davantage à préserver son style des formes de la conversation moderne et du laisser-aller de la phraséologie vulgaire : la dignité du grand docteur catholique en est atteinte. Ainsi, page 432, 2e colonne : « *Voyons*, « que voudrait le chrétien?... *Eh! mais*, si Dieu faisait tout... *Dites-* « *moi*, quand un chrétien et un gentil pèchent..., etc. » Page 73, colonne 2e : « Mais pourquoi l'apôtre vient-il *alors* A nous exhorter... » Nous pourrions citer beaucoup de taches du même genre, légères, il est vrai, et que M. l'abbé Joly nous pardonnera de lui signaler : il y verra une preuve de l'intérêt et de la vive sympathie que nous inspire son œuvre, l'une des plus sérieuses, des plus difficiles, des mieux réussies qu'on nous ait offertes depuis longtemps, et l'une des mieux imprimées, ce qui tend à devenir de plus en plus un mérite exceptionnel.

Il est superflu d'insister sur le mérite sans égal de ces œuvres de saint Jean Chrysostome. Le nom du grand patriarche suffit pour rappeler l'éclat, la vivacité, la singulière énergie, l'éloquence inimitable qui ont fait de lui le père par excellence de l'Eglise orientale. V. POSTEL.

80. **LA PHILOSOPHIE** *et les systèmes*, par M. A. CASELLI. — 1 volume in-12 de 262 pages (1866), chez C. Didier et Cie; — prix : 2 fr.

Il serait difficile de dire à quelle école philosophique appartient M. Caselli. Il est bien loin du christianisme, car, à ses yeux, le surnaturel est absurde, et le langage des théologiens ne peut s'adresser « qu'à des gens qui ont déjà bu l'eau du Léthé, et à ceux qui n'ont « jamais rien compris (p. 153). » Il combat les matérialistes, les positivistes, les panthéistes, en proclamant hautement l'existence d'un Dieu créateur et personnel, la spiritualité et l'immortalité de l'âme. C'est un rationaliste, dira-t-on, en l'entendant professer, à côté de ces vérités, la toute-puissance de la raison. Prenez garde : M. Caselli admet ces grandes vérités, mais il assure que personne ne les a jamais bien prouvées, ce qui ressort, dit-il, de ce que les preuves données par les spiritualistes ont toujours rencontré quelque contradicteur. Le but de son livre est de montrer, en conséquence, la nécessité de réformer les bases de la philosophie. Mais en quoi consistera cette réforme, c'est ce qu'il oublie de dire. — Dès lors, on ne voit guère quelle est la valeur sérieuse d'une publication qui semble s'annoncer

amateurs de paradoxes littéraires. Grand admirateur des anciens, il critique leur poésie lyrique dans Pindare, inaccessible pour nous, prétend-il, parce que ses odes étaient faites pour le chant et qu'on en a perdu la musique; leur tragédie dans Sophocle, dont l'*Œdipe*, son chef-d'œuvre, lui paraît à peine supportable; leur philosophie dans Platon, qui lui paraît un discoureur uniforme et ennuyeux; leur éloquence dans Démosthènes, qui a manqué, dit-il, du talent le plus précieux de l'orateur, celui de toucher. Critique des anciens, il devrait, comme Perrault, exalter les modernes. Eh bien, non : il met Boileau non-seulement au-dessous d'Horace, ce qui serait supportable, mais au-dessous de Voiture, ce qui est ridicule. Il s'attaque à tout notre système poétique, à notre rhythme et à notre rime, qu'il voulait remplacer par le vers irrégulier et par le vers blanc. Ne pouvant prétendre à l'originalité par le génie ou par le style, il a affecté une indépendance qui ne s'est traduite, en général, que par des idées littéraires. A un point de vue plus élevé, son orthodoxie fut suspecte. Attaqué dans ses mœurs par une anecdote controuvée, il a laissé plus de prise sur sa foi par certaines idées répandues dans ses ouvrages, qui lui ont valu le triste honneur d'être loué par les deux plus grands ennemis du christianisme au XVIIIe siècle, Voltaire et d'Alembert. Voltaire, dont le père était son voisin et son ami, lui aurait dû, prétend-on, sa première éducation philosophique; toujours est-il que Voltaire l'accuse d'avoir pardonné à la religion des anciens en faveur de leur mythologie. D'Alembert, qui, dans son éloge, procède uniquement par citations, a sans doute forcé le sens et les conséquences de certains passages, pour conclure « qu'il n'avait ni « les préjugés de sa robe, ni ceux de l'érudition ; » mais il n'en reste pas moins que Gédoyn a voulu séparer la morale de la religion, qu'il peut être regardé comme un des ancêtres de la *morale indépendante*, et qu'il a développé un système d'éducation dont aurait pu s'emparer l'auteur d'*Emile*. S'il eût vécu plus longtemps, nous ne doutons pas que d'Alembert n'eût fait des efforts pour l'enrôler sous le drapeau de l'*Encyclopédie* : triste honneur pour un chanoine, un abbé et un ex-jésuite !

U. MAYNARD.

---

87. AURIFODINA *universalis.* — *Mine d'or universelle des sciences divines et humaines, théologiques et philosophiques, distribuée sous huit cents titres différents par ordre alphabétique, en cent mille sentences extraites des sources sacrées de l'Ancien et du Nouveau Testament, des sources vénérables des SS. pères,*

des conciles, des docteurs et des meilleurs auteurs païens, au nombre de deux cents environ; — ouvrage destiné à tous, religieux et séculiers, mais surtout aux prédicateurs, orateurs, jurisconsultes, et à tous les hommes d'étude en général, par le R. P. ROBERT, capucin de la province franco-belge; — *nouvelle édition, reproduite de celle de 1680, avec traduction et indication du nom de l'auteur et des titres, chapitres et versets de l'ouvrage d'où chaque texte a été tiré,* par une société d'ecclésiastiques de divers diocèses et sous la direction de M. l'abbé ROUQUETTE, de Toulouse, prédicateur, chanoine honoraire. — Tomes II, III et IV; — 3 volumes grand in-8° de 560, 576 et 582 pages à deux colonnes (1865-1866), chez Félix Girard, à Lyon, et chez F. Bouquerel, à Paris; — prix : 7 fr. 50 c. le volume pour les souscripteurs, et 10 fr. après l'apparition de l'ouvrage, qui aura 8 volumes.

Nous reprenons l'examen de cet important ouvrage, tout en renvoyant à ce que nous avons dit déjà, soit de l'œuvre considérée en elle-même, soit de cette nouvelle édition et de la traduction qui l'accompagne, soit enfin du prix et des conditions de la souscription (tome XXXIV, p. 202). Cependant, il est nécessaire de combler une lacune de notre premier exposé, où nous avons omis de faire connaître assez clairement la méthode suivie par l'auteur. Rappelons donc ce qu'il en dit lui-même, dans son style simple et naïf : « Pour vous faire en peu « de mots la description de cette *Mine d'or*, je vous dirai qu'elle est une « abondante collection de fleurs aux couleurs d'or, cueillies dans les « parterres des saints pères, des conciles et d'autres auteurs de tous « genres. C'est le recueil, et, pour ainsi parler, la quintessence des sen- « tences puisées aux sources d'or des pères, des pontifes et des conciles « de l'Eglise, et de plusieurs autres auteurs, comme Aristote, Cicéron, « Epictete, Platon, Sénèque, etc., c'est-à-dire, en tout, cent cinquante- « neuf auteurs chrétiens, y compris les pontifes; neuf conciles plus « un synode, et vingt-six écrivains païens, propres à réfuter les « hérétiques et les mauvais chrétiens. Cet ouvrage est divisé en vingt « livres sous autant de titres. Sous chacun des titres, qui sont rangés « par ordre alphabétique, sont placées les sentences avec leurs au- « teurs à la marge, rangés également par ordre alphabétique; et, « après chaque sentence, la source est indiquée d'une manière cer- « taine, claire et précise. A la fin de chaque titre, après les sentences « des chrétiens viennent celles des païens, dans le même ordre et « avec la même indication facile à reconnaître. Tout ce qui entre « dans cet ouvrage, je l'ai extrait, non pas de seconde main ni de « compilations défectueuses, mais des sources mêmes, avec un « soin minutieux et infatigable, avec des citations fidèles et certaines,

« et en choisissant avec l'examen le plus attentif ce qui pouvait être
« utile aux âmes. C'est pourquoi on pourra voir ici des sentences
« admirables, pleines d'élégance et toutes fécondes, qui n'avaient
« point encore été produites jusque-là. Et rien en cela qui doive
« étonner ; car bien peu de lecteurs dévorent en entier les grands
« ouvrages : voilà pourquoi il n'y a rien ou presque rien qui soit pu-
« blié de ces sources originales. Les esprits paresseux.... ont dans cet
« ouvrage, avec une abondance et une commodité entières, tout ce
« qu'ils pourront désirer de bon des auteurs sacrés ou profanes, rangés
« sous divers titres, distribués avec soin, et formant comme des
« parterres ornés des fleurs les plus variées, les plus odoriférantes et
« les plus rares ; de telle sorte que ce qui aujourd'hui ne plaît aucu-
« nement plaira beaucoup demain. Enfin, les hommes de toute classe,
« de tout état, de toute condition, trouveront ici, à l'instant, com-
« modément et sans difficulté aucune, tout ce qu'ils désireront pour
« leur utilité. »

Maintenant que l'on connaît le plan et la marche de ce grand ouvrage et que l'on devine sans peine toute son utilité, il ne nous reste plus qu'à dire en deux mots de quoi se composent les quatre premiers volumes publiés jusqu'ici. On n'a point oublié que les matières sont présentées dans l'ordre alphabétique. Les sujets compris dans ces quatre volumes se rattachent aux douze premières lettres de l'alphabet, depuis la lettre A jusqu'à la lettre L, et sont généralement traités avec les plus grands développements. L'auteur, prenant un mot, en donne la signification, et le plus souvent les acceptions diverses. Choisissons pour exemple le mot *Charité*. Après en avoir rappelé l'étymologie, il définit et décrit la charité en général dans une suite de sentences tirées des pères et des écrivains ecclésiastiques ; puis il présente les divisions de la charité, ses effets, ses qualités, etc., et toujours à l'aide de citations puisées dans les pères, dans les écrivains ecclésiastiques, dans les théologiens, et même dans les auteurs du paganisme. Passant ensuite aux différentes espèces de charité, il expose tout ce qui concerne la charité envers Dieu, la charité envers le prochain, la nature, les caractères et les effets de l'une et de l'autre. Cet article seul de la charité, en général et en particulier, n'embrasse pas moins d'une suite de trente-trois pages. Rien n'est oublié, tout est mis à sa place, tout est clairement défini, tout, en un mot, concourt à rendre le travail parfait et complet. Une simple lecture quelque peu attentive suffit pour que la matière se présente à l'esprit

dans toute son étendue et dans tous ses détails, sans qu'il puisse y avoir lieu à l'erreur la plus légère en fait de doctrine, à raison des autorités sur lesquelles tout s'appuie.

Encore une fois, rien de plus utile que ce livre, et nous serions heureux que notre témoignage pût concourir en quelque chose au succès qu'il mérite.

Nous avons, dans un premier compte rendu, fait certaines réserves relativement à la traduction ; nous ne pouvons que les maintenir, bien que les nouveaux volumes soient, sous ce rapport, moins défectueux que le premier. Au reste, nous reconnaissons toute la difficulté d'un travail de ce genre. Il n'est pas facile de rendre dans notre langue ces sentences détachées, ces définitions quelquefois si profondes et si laconiques. Mais puisqu'on a cru à propos de traduire, il importe qu'on le fasse bien, sous peine de nuire au succès de l'ouvrage même, qui cependant n'aurait certes pas manqué d'être accueilli, même sans traduction. Il y a donc lieu de regretter que toute la perfection possible n'ait pas été donnée à ce travail. Nous pourrions citer plusieurs passages qui laissent encore à désirer au point de vue de l'exactitude ; nous nous contenterons d'indiquer aux traducteurs quelques sentences se rapportant au mot *Christus* ; entre autres : *Christus per mala præsentia*, etc. ; — *Una persona*, etc. ; — *Non solum Christus*, etc. (tome II, page 72) ; — *Interiora conscientiæ*, etc. (ibid., p. 73). Nous n'avons pu vérifier un texte emprunté à saint Anselme, et relatif aux quatre manières dont Dieu peut créer l'homme (ibid., p. 455). Ce grand théologien, après avoir dit que Dieu peut créer l'homme en le faisant naître de la femme sans l'homme, ajoute : « Ce qu'il n'a pas encore fait, » *quod nondum fecit.* Cependant, il savait que cette merveille a eu lieu dans la conception du divin Sauveur, qui est né de la femme sans le concours de l'homme. Au lieu de ces mots : *Ce qu'il n'a pas encore fait*, saint Anselme n'aurait-il pas dit : *Ce qu'il n'a fait qu'une fois?* Du reste, notre observation, ou plutôt notre doute ne s'adresse point aux éditeurs, mais à l'auteur lui-même ; et il serait facile de vérifier le texte en recourant à la source.

On ne doit voir dans nos critiques qu'une preuve de l'importance que nous attachons à cette publication, et du désir que nous aurions de la voir aussi parfaite que possible. M. Dardy.

95. **ENCHIRIDION** *symbolorum et definitionum quæ de rebus fidei et morum a conciliis œcumenicis et Summis Pontificibus emanarunt, in auditorum usum* edidit Henricus Denzinger, philos. et theologiæ doctor, et in universitate Wirceburgensi dogmatices professor ordinarius; — *editio quarta, aucta et emendata, et ab ordinario approbata.* — 1 volume petit in-8° de x-548 pages (1865), chez Frank; — prix : 5 fr. 35 c.

Outre les ouvrages en langue allemande du docteur Denzinger, professeur à l'université de Wurtzbourg, nous connaissons de lui, en latin, l'*Ecloge et epicrisis eorum quæ recentioribus criticis de pseudoisidorianis decretalibus statuta sunt*, et ses *Prolegomena* aux œuvres de saint Brunon, insérés par M. l'abbé Migne aux tomes CXXX et CXLII de sa *Patrologie latine;* mais surtout les *Ritus Orientalium, Coptorum, Syrorum et Armenorum, in administrandis sacramentis*, collection importante donnée au public savant en 1863, et sur laquelle il sera utile de revenir.

L'*Enchiridion* parut d'abord chez Thein, à Wurtzbourg, en 1854; la deuxième édition reçut l'approbation de Mgr J. Martin, évêque de Milwaukie (Etats-Unis), en 1855 ; la troisième, imprimée comme la quatrième par Stahel, fut publiée en 1856. — L'auteur voyait avec peine les études théologiques, dans les écoles catholiques, affaiblies par l'ignorance ou le dédain des documents de la foi et des mœurs consacrés par l'autorité publique de l'Eglise. Persuadé que, pour conserver intact le dépôt de la croyance chrétienne et progresser dans l'intelligence de la vérité, il est indispensable de poser pour fondement les prescriptions ecclésiastiques, il réunit en abrégé les textes essentiels des symboles et des définitions des conciles et des souverains-pontifes, résumé de la tradition des saints pères. Contre ceux qui témoignent peu de respect pour les constitutions dogmatiques du saint-siége, sous prétexte que l'infaillibilité du pape n'a point encore été définie, il fait remarquer que sa souveraine autorité (*supremum magisterium*) sur l'Eglise universelle l'a été par le second concile de Lyon et par celui de Florence, et que les gallicans eux-mêmes lui reconnaissaient cette prérogative; de plus, aucune définition des pontifes romains qui n'ait été reçue d'une manière expresse ou tacite dans tout l'univers catholique.

Dans le choix des documents, il y avait deux écueils à éviter : une trop grande abondance et une sévérité trop rigoureuse : l'auteur a inséré tout ce qui était nécessaire pour donner une idée complète de l'enseignement de l'Eglise, ou plus adapté aux nécessités du temps

présent. Le corps de l'ouvrage est partagé en 136 articles contenant un nombre égal de déclarations officielles de l'Eglise diversement représentée; l'ordre chronologique y a été observé. Chacune est précédée ou suivie de savantes notes historiques, critiques, bibliographiques, et divisée, selon l'importance ou la diversité des matières, en paragraphes indiqués par un ordre numérique marginal qui se poursuit de 1 à 1537. Les professions de foi et les canons des conciles d'Orient sont reproduits en grec avec traduction latine. L'ouvrage est terminé par un *Index monumentorum* et un *Index materiarum* qui occupent les pages 476 à 528 et répondent aux numéros marginaux : les divisions méthodiques de ce dernier en font un cours de théologie dogmatique et morale, exclusivement basé sur les propositions définies.

Cette quatrième édition a pour appendice un extrait de l'encyclique *Quanta cura*, du 8 décembre 1864, et le célèbre *Syllabus*. L'impression et la correction typographique sont parfaites. — En résumé, rien ne manque à cet *Enchiridion*, pour qu'il devienne le *vade mecum* de tous les théologiens. C.-U.-J. Chevalier.

96. L'ÉVANGILE *expliqué, défendu, médité,* ou *Exposition exégétique, apologétique et homilétique de la vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ d'après l'harmonie des Evangiles,* par M. l'abbé Dehaut, curé de Septmonts (diocèse de Soissons). — Tome III, — in-8° de VIII-488 pages (1865), chez l'auteur, et chez P. Lethielleux, à Paris; — prix : 5 fr. 65 c. (L'ouvrage aura 4 volumes.)

Nos lecteurs se souviendront peut-être des éloges que nous avons donnés à ce très-remarquable ouvrage, lors de l'apparition des deux premiers volumes (t. XXXV, p. 36). S. Em. le cardinal Mathieu, NN. SS. les évêques de Nantes, de Saint-Brieuc, de Rodez et de Nîmes, en ont loué à l'envi le plan et la solidité. Le plan : on se rappelle avec quelle ampleur il a été conçu, les matières variées qu'il embrasse, les ressources qu'il offre non-seulement pour l'étude approfondie de l'Evangile, mais aussi pour la prédication et pour l'instruction des fidèles. On peut dire que tout y est, textes, divisions, discussions, exégèse, piété, théologie positive, histoire, géographie, chronologie exacte et détaillée de la vie de Jésus-Christ. Quant au fond, outre qu'on y aborde les questions contemporaines d'une manière satisfaifaisante, il est, en général, d'une parfaite solidité et très-nourri. Il nous semble que M. l'abbé Dehaut résume habilement et clairement tout ce qui a été dit avant lui par les meilleurs auteurs, et sa science

108. **L'ORDONNANCE** *de non-lieu*, par M. Paul Deltuf. — 1 volume in-12 de 348 pages (1866), chez L. Hachette et Cie; — prix : 3 fr.

Ce titre original paraît annoncer ou un procès d'affaire perdu dans les méandres d'une procédure, ou l'un de ces drames judiciaires à effets bien étranges, bien hideux, qui secouent brutalement l'imagination et les nerfs. Si tel était le sens de l'étiquette, elle tromperait sur la nature de la marchandise. On va le voir.

Nous sommes à Dreux, chez M. Blanquet, riche maître de poste qui, tout normand qu'il est, a de la rondeur et de la cordialité. François, son fils, n'est pas d'une aussi bonne nature. Financier dans l'âme, ambitieux, avare, vindicatif, il n'a qu'une idée fixe : il veut monter très-haut et très-vite par n'importe quels échelons; pour lui, toute morale est une superstition. Lucien, son ami, dont le père est juge d'instruction à Dreux, vaut beaucoup mieux. Caractère froid, circonspect et positif, foncièrement honnête et on ne peut moins romanesque, il borne son ambition à devenir avocat, puis membre du conseil général dans son pays, et peut-être député. Entre les deux camarades s'engage d'abord un échange de lettres où l'un et l'autre se *photographient*; enfin l'action, attardée comme une berline du père Blanquet, se dégage des épîtres et marche. — François Blanquet n'a pu épouser Lucile, fille de Mme Borel, et il jure de se venger. Lucile est unie à M. Haller, un homme de finances que la vanité dévore, et qui a été l'amant de la mère pour qu'elle lui cédât sa fille; hideuse cupidité qui s'est greffée sur une hypocrisie. Alléché par une dot opulente, il a feint l'amour. A peine marié, il rend sa femme malheureuse, et sa belle-mère, comme si elle n'était pas assez méprisable, lui donne raison contre Lucile. François Blanquet, qui s'est marié à la fille adoptive de M. de Bourdeilles, président du tribunal civil de Dreux, fonde, par vengeance autant que par cupidité, une maison de banque qui devra faire choir celle de Haller, et comme s'il avait le don de seconde vue, il prédit à Lucien tout le drame d'amour qui va remplir, à une certaine heure, la vie du laborieux avocat; et voici ce drame, dégagé des minauderies et des miévreries où l'auteur le plonge.

Lucien voit, chez M. de Bourdeilles, Martha, sœur de Haller. C'est une *Alsacienne* sans expérience, assez avenante de sa personne, et désireuse d'avoir un mari. Il en tombe amoureux; mais, suivant la prophétie de François Blanquet, à peine voit-il Lucile qu'il est séduit

et ne veut plus de Martha. Là s'ouvre un épisode malsain d'amour doublement adultère, où Lucile viole autant qu'elle le peut la fidélité conjugale du cœur en préservant celle des sens. Glissons sur cet épisode. Au moment où vont tomber dans la fange les dernières résistances de Lucile, une diversion s'opère. Haller, écrasé par François Blanquet, dont un coquin d'homme d'affaires sert les haines, va faillir. D'abord M. Vendel, père de Lucien, fait espérer à son fils en faveur de Haller, une *ordonnance de non-lieu*, — genèse du livre; — mais il se trompe. Haller est arrêté, et accusé d'avoir voulu échapper à une faillite par un virement frauduleux d'écritures. Lucien plaide et gagne la cause. A ce moment, ô miracle! Lucien, que ce procès a mis en vue, se prend d'ambition. A quoi bon engager son avenir dans une intrigue d'amour sans issue? Ce regain de positivisme le ramène à Martha, qu'il va chercher à Paris et qu'il épouse, au grand regret de Lucile.—Au résumé, intrigue bien longue, mais conduite avec habileté, sans Dieu ni morale, à travers une voie où M. Deltuf sème les fleurs un peu fanées de son style, et tâche de donner à ses personnages tout l'esprit qu'il veut avoir lui-même; puis, caractères méprisables ou sans relief, dont aucun n'attache; le seul qui ait des éléments d'honnêteté relative, Lucien Vendel, déroule la trame d'un amour coupable entre l'absurdité qui la commence et celle qui la brise. Littérairement et moralement parlant, ce livre, très-justiciable des rigueurs de la critique, n'obtiendra pas d'elle une ordonnance de non-lieu.

GUSTAVE ROBERT.

109. **LA PAROLE DE PIE IX,** *recueil des paroles, discours, allocutions, exhortations prononcés par notre saint-père le pape Pie IX, depuis le commencement de son pontificat jusqu'à nos jours, publié en Italie avec les encouragements de Sa Sainteté*, par M. l'abbé MARCONÉ; *traduit, avec l'autorisation de l'auteur*, par M. l'abbé Ant. RICARD, chanoine honoraire de Marseille, etc. — 1 volume in-8° de VIII-288 (1866), chez V. Sarlit; — prix: 4 fr.

Le recueil de M. l'abbé Marconé, de Gênes, dont on nous offre ici la traduction, datant déjà de quelques années, il était utile de le compléter par des documents nouveaux, et M. l'abbé Ricard l'a fait. Il est vrai que quelques-unes de ces pièces sont là pour faire nombre et n'offrent qu'un intérêt douteux; mais la plupart étaient dignes d'être sauvées de l'oubli; il convenait de les arracher au sort des feuilles publiques qui les ont données aux diverses époques auxquelles elles se rapportent, et de ne pas les laisser périr avec elles. Faisons toutefois observer au traducteur que, par distraction, sans

doute, il fait régner à Naples Ferdinand *VII* en 1850 (p. 22), confondant peut-être ce nom avec celui du roi d'Espagne mort en 1832, et dont le testament a jeté nos voisins dans d'interminables révolutions. A quel propos citer tout au long, texte et traduction, la prière *Angele Dei* (p. 47), avec le détail des indulgences qui y ont été attachées par les souverains-pontifes Pie VI et Pie VII? Plus loin, nous voyons une bonne femme de la campagne apporter au pape des aliments qu'elle le presse d'accepter. Elle le tutoie d'abord; puis, sans transition, on la fait passer au *vous* (p. 168). Le peuple, en Italie, a conservé le *tu* des latins, et l'adresse sans façon aux souverains, aux évêques, aux princes, aux plus grands seigneurs, sans que personne en soit blessé, bien que cette formule ne soit point usitée dans la classe supérieure. — Le discours prononcé à Porto-d'Anzio, pour la bénédiction des drapeaux du bataillon des zouaves pontificaux, le 3 mai 1862, a été trop écourté, ce nous semble; nos souvenirs d'auditeur lui donnent une tout autre étendue. — Du reste, le livre est d'un extrême intérêt comme fond, et la traduction paraît facile et exacte. Il va sans dire qu'il n'y est point question des allocutions consistoriales, des lettres encycliques, bulles, etc., mais bien de cette parole plus intime et plus personnelle qu'on a pu saisir dans les discours de circonstance, dans les audiences publiques, dans les conversations, et à certains jours de fêtes religieuses ou même politiques. De courtes notes, rédigées avec clarté, reportent le lecteur à ces diverses solennités, et le mettent à même d'apprécier mieux l'à-propos. Il y a bonheur et plaisir à retrouver là des discours qui ont produit une profonde impression, entre autres cette exhortation improvisée à Saint-André della Valle, le 13 janvier 1847, sur les instances du P. Ventura. Il s'agissait de s'élever contre le blasphème, qui commençait à se répandre parmi les ouvriers, les marchands, le petit peuple rassemblé au marché voisin de *Campo-di-Fiori*. Pie IX fit un discours dont Rome a conservé la mémoire; les Romains en sont fiers encore en montrant la chaire d'où descendit cette grande et sainte parole. Il eût été bon d'avertir le lecteur que le cardinal Mastaï Ferretti, avant son élévation au trône pontifical, était un des orateurs sacrés les plus renommés du centre de l'Italie. Il n'était pas moins connu pour la finesse de son esprit, la grâce de ses reparties, le charme de sa conversation, toutes choses dont on a, dans les présentes pages, de nombreuses preuves.

Ce livre est digne d'être lu, et il le sera. Il servira un jour à l'his-

toire du grand pontife qui sait maintenir, avec une si douce mais si invincible énergie, l'honneur et les droits de la sainte Eglise.

V. Postel.

110. LA POLICE *sous Louis XIV*, par M. Pierre Clément, de l'institut. — 1 volume in-8° de xiv-478 pages (1866), chez Didier et Cie; — prix : 7 fr. 50 c.

Il y avait, il y a encore, — nous dirons tout à l'heure pourquoi, — un très-intéressant et très-instructif ouvrage à faire sur la police sous Louis XIV; ouvrage spécial, qui aurait pour objet de faire voir comment on entretenait dans cette ville une consommation immense; quelles mesures étaient prises pour animer le commerce et en réprimer les abus; pour éliminer, autant que possible, les industries pernicieuses, pour sauvegarder la sécurité et la moralité publiques, pour provoquer et exécuter diverses améliorations matérielles, pour faire mouvoir ou arrêter, par des moyens occultes mais honnêtes, une multitude impressionnable, l'avoir toujours sous la main et la diriger sans qu'elle le sût.

Est-ce là ce que M. Pierre Clément nous révèle? Non, certes; il enferme à peu près tout en deux biographies élogieuses de La Reynie et de d'Argenson, deux magistrats de police. Il annonce le procès de Fouquet, les premiers temps de La Reynie, le jeu, les théâtres, les églises (singuliers rapprochements!), la marquise de Brinvilliers, des réformes et améliorations diverses, le chevalier de Rohan, la chambre des poisons, les intrigues de cour, les galères, les disettes, les protestants, les émeutes en province, les dernières œuvres de La Reynie. Arrivant ensuite à d'Argenson qui, en 1697, remplaça La Reynie, lieutenant général de police depuis 1667, il le montre aux affaires; il parle d'une nouvelle famine et d'objets divers, et le volume se ferme sur la fin du règne. C'est là visiblement non pas une histoire spéciale de la police, mais une série de *miscellanées;* c'est l'article *variétés* transporté du journal dans le livre.

Le procès de Fouquet, essentiellement politique et financier, et où Colbert et Le Tellier, sinon Louis XIV *lui-même*, eurent la haute main, ne fut pas précisément sous la juridiction de la police. Dans les procès des poisons, La Reynie, il est vrai, a un rôle considérable; mais dans la chambre ardente, ou de l'arsenal, établie pour juger la Voisin et ses complices, il agit de préférence comme procureur général de la commission, et non pas simplement

soin délicat de veiller sur elle, par celui qu'il avait désigné comme le tuteur de ses enfants dans le cas où la navigation lui serait fatale à lui-même. Inez, frappée comme d'un coup de foudre par la nouvelle du retour de son mari, a pris la fuite; un duel a lieu entre les deux anciens amis : Vivian tombe cruellement blessé ; on conserve peu d'espoir de le sauver. Sa femme, qui n'a pas cessé de l'aimer et qui comprend bien seulement alors toute l'énormité de sa faute, imagine une sorte de réparation qui tient de l'héroïsme : elle défigure sa beauté, se dépouille de sa chevelure, et, sous un déguisement de servante, parvient à se faire admettre auprès de lui incognito pour le soigner. Il la reconnaît et lui pardonne avant de mourir. Le séducteur succombe bientôt à ses remords; Inez ne survit que pour offrir tous les jours à Dieu, dans l'humiliation et l'obscurité, le sacrifice de son repentir.

Rien de plus moral que cet ouvrage. Les dangers d'une première pensée coupable, les luttes d'une âme honnête et les remords après la chute y sont peints avec une énergie saisissante. Le lecteur conclut facilement avec mistress Marche, que la conviction du devoir inflexible, puisée dans de solides principes religieux, est le seul appui sur lequel on puisse compter contre les faiblesses du cœur humain. — L'ami dévoué n'est devenu séducteur qu'au retour d'un voyage à Paris. Nous exprimerions ici un regret à l'auteur anglais, si nous ne savions quelle triste idée nos romans contemporains doivent donner de la société française aux lecteurs étrangers. A. VISSAC.

162. **HISTOIRE** *des trois derniers princes de la maison de Condé : prince de Condé, duc de Bourbon, duc d'Enghien, d'après les correspondances originales et inédites de ces princes*, par M. CRÉTINEAU-JOLY. — 2 volumes in-8° de IV-508 et 514 pages plus 2 portraits et 4 autographes (1867), chez Amyot; — prix : 15 fr.

Histoire de la Vendée militaire, *Histoire de la compagnie de Jésus*, *Clément XIV*, *l'Eglise romaine*, etc., etc., M. Crétineau-Joly a composé tous ses livres sur pièces authentiques, et la plupart inédites. Entre des sources inconnues et cet écrivain, il y a on ne sait quels affluents mystérieux qui lui apportent des flots inespérés de lumière, qu'il déverse ensuite avec habileté sur les points obscurs de l'histoire, de façon à faire de ses livres autant de révélations. Nous n'avons pas à revenir sur les ouvrages cités tout à l'heure, ni sur quelques autres dont nous avons rendu compte; nous n'avons à nous

occuper aujourd'hui que de l'histoire des derniers membres de la famille des Condés. La lumière, ici, malgré l'éclat des correspondances, ne peut plus être, hélas! qu'un crépuscule, mais crépuscule qui donne à la fin de cette brillante et puissante maison toute la splendeur du plus magnifique soleil couchant.

Le prince de Condé, le duc de Bourbon, le duc d'Enghien, c'est-à-dire un drame et deux tragédies : le drame de l'émigration, les tragédies du fossé de Vincennes et du château de Saint-Leu! Du drame de l'émigration, le prince de Condé est le grand acteur et le héros; de la tragédie de Saint-Leu, le duc de Bourbon, le moins héroïque de ces trois princes, n'est que la victime; de la tragédie de Vincennes, le duc d'Enghien est la victime sans doute, mais plus encore le héros, tant il a mis d'héroïsme militaire, chevaleresque et chrétien dans son jugement et dans sa mort.

La raison et le sens de l'émigration sont expliqués dans ces volumes soit par les princes eux-mêmes, soit par leur historien. Fidèle à la tradition de toutes nos guerres civiles comme aux autres traditions plus respectables et plus saintes, l'émigration, disent-ils tous, combattait *avec* et non *pour* l'étranger, auquel elle ne voulait ni ouvrir, ni surtout livrer la France; et l'on s'étonne d'entendre la révolution lui en faire un crime impardonnable, elle qui a toujours pactisé avec l'étranger contre les intérêts et la gloire de la patrie, qui a toujours enrégimenté un ramassis de toutes les nations pour achever son œuvre de renversement. En face de la révolution, son ennemie et son accusatrice dans l'histoire, l'émigration fait, dans ces deux volumes, assez bonne figure. Si, des deux parts, le courage était le même, bien différents étaient les motifs pour lesquels on combattait : d'un côté, on défendait sans doute les frontières sacrées de la patrie, mais aussi l'échafaud et l'affreux régime qui en faisait alors l'unique trône de la France; de l'autre, on attaquait moins ces frontières que ce trône de sang et d'ignominie, pour mettre à sa place usurpée le vieux trône de la fidélité et de l'honneur, le trône qui avait dominé non-seulement la France, mais l'Europe. Encore une fois, il faut entendre les princes s'expliquer eux-mêmes dans leurs correspondances; il faut accompagner leur interprète lorsqu'il nous conduit à leur suite à travers les péripéties de ce drame de l'émigration, qui est désormais à refaire comme presque tout le reste de l'histoire, ou plutôt qui est à peu près refait dans ces pages, mémoires au-

thentiques et inédits, que tous les historiens devront consulter. Voilà ce qui vaudra mieux que de rapetisser la grandeur, que de ternir la fidélité, que de calomnier l'honneur et le courage. A quelque parti que nous soyons attachés, ne renions aucune de nos gloires. Si les armées de la révolution ont eu leur héroïsme, si l'empire a jeté sur nos annales un nouvel éclat par ses victoires, avouons que l'émigration a bien soutenu à sa manière l'honneur du nom français. Est-ce que l'étranger était plus abaissé sous nos armes que sous le contraste avec ces princes, avec cette noblesse, dont rien ne pouvait fléchir l'indépendance et la fierté? Pendant qu'un roi de Prusse insulté dans sa femme, qu'un empereur d'Autriche dépouillé dans ses Etats, courbaient leur front devant le vainqueur, nos princes gardaient une plus fière contenance. Les Condés se retranchaient dans l'esprit chevaleresque, dans la fidélité dévouée des vieux âges; Louis XVIII et son frère dans le sentiment de la justice et de ce qu'ils nommaient leur droit. Il est aisé de rire de ce Louis XVIII, s'appelant roi et vivant en roi à trois cents lieues de la France, et alors que la France était au pouvoir d'un autre maître; mais reconnaissons donc, à l'honneur de la France, que ce prince pauvre, dépouillé, goutteux, *impotent, et se refusant néanmoins à toute abdication*, à toute transaction, fait une plus grande et plus belle figure qu'un Ferdinand d'Espagne, qu'un Frédéric de Prusse, qu'un François d'Autriche, et qu'il se dresse dans sa dignité et le sentiment de ce qu'il proclame toujours son droit, un trône plus glorieux que le leur! En comparant ces princes à nos princes, on se dit d'abord avec Louise de Condé: « Ah! je vous assure que me voilà presque démocrate, et que j'ai des « rois et des empereurs par dessus les oreilles! Quelle bassesse! quel « dénûment de toute espèce de sentiments d'honneur, de justice, de probité! » et l'on ajoute aussitôt avec elle: « Mille fois heureux les « Bourbons de France,... car de conserver et l'honneur et ses droits, « c'est tout (t. II, pp. 458, 461). » — Il est bien entendu qu'ici nous racontons et ne jugeons pas; que nous faisons de l'histoire et non de la politique; que nous mettons ces princes au point de vue de leurs idées sans nous y mettre nous-mêmes; ou, si l'on veut, que nous ne nous y mettons, suivant le devoir de tout historien, que pour les comprendre et apprécier justement leur conduite, que pour ne pas faire à leur mémoire un tort qui, en fin de compte, tournerait au détriment de l'honneur général du pays. En effet, qu'on relise dans cet esprit, et avec les réserves ou les concessions que chacun peut et

doit faire, soit aux circonstances, soit aux convictions des personnages, soit à ses convictions personnelles, toutes ces lettres de Louis XVIII et de son frère, des princes de la maison de Condé, non-seulement les deux cents et plus qui remplissent exclusivement le second de ces volumes, mais encore et surtout les lettres presque aussi nombreuses, et peut-être plus belles, dont M. Crétineau-Joly a fait, dans son premier volume, la trame et le fil conducteur de sa narration, et qu'on juge du patriotisme de ceux qui, oubliant la solidarité de toutes nos gloires, voudraient nous enlever celles-ci.

Ah ! par exemple, ce qui fait tache à ce tableau de la maison de Bourbon ; ce qui, dans cette auguste famille, vient se jeter comme un contraste honteux et ressemblant à une sorte de bâtardise, ce sont les d'Orléans. M. Crétineau-Joly a écrit deux gros volumes pour flétrir les d'Orléans et l'orléanisme, et il n'a pas tant fait en tant de pages que les princes de la maison de Condé en quelques lettres. Lorsque Louis-Philippe d'Orléans et ses frères font amende honorable de leur passé révolutionnaire et offrent leur serment de fidélité à leur chef de race (t. I, pp. 233-246), cet acte réparateur est reçu par les Bourbons de la branche aînée avec leur magnanimité et leur bienveillance ordinaires ; mais il ne saurait désarmer les soupçons et les mépris des princes de la maison de Condé. Officiellement et par ordre, ils recevront les d'Orléans à résipiscence et leur feront visite ; ils paraîtront *croire à la sincérité de leur abjuration et de leurs promesses* ; mais, au fond du cœur, ils garderont toutes leurs défiances, tous leurs instincts répulsifs, et ils se dédommageront du langage officiel dans les épanchements de leur correspondance de famille. Une seule fois, le duc d'Enghien a été tenté de se départir du respect et de l'obéissance qu'il avait voués à son grand-père : c'est lorsque le prince de Condé voulut le détourner de ses projets militaires par l'exemple des d'Orléans. « Ce serait une raison pour que j'y tienne davantage, répondit « le jeune prince, car je ne veux leur ressembler ni les imiter en quoi « que ce soit. Et vous me pardonnerez si j'ai été, non pas humilié, « car je ne le mérite pas, mais affecté sensiblement que vous me pro« posiez de tels modèles, aussi indignes de moi. J'aime à croire que « vous m'estimez davantage, que vous m'aimez trop aussi pour que « vous fusssiez bien aise que ma conduite puisse, en quoi que ce « soit, servir d'imitation à la leur. Pardonnez si je vous témoigne « aussi franchement ma façon de voir ; la confiance que j'ai en vous

« m'en fait un devoir. Mais cette idée que vous avez eue de me les « présenter pour exemple, dans tel cas que ce soit, est révoltante « pour moi (ibid., p. 255). » — « Je n'aime pas ce sang-là, » s'écrie de son côté Louise de Condé; et, quand elle apprend le mariage de Louis-Philippe d'Orléans avec la princesse Marie-Amélie des Deux-Siciles, elle écrit à son père : « Je n'oublierai jamais combien ma « pauvre Lisette m'amusait à Fribourg, et combien je la trouvais de « bon sens quand elle me répétait sans cesse : « Mais, Madame, est-« ce qu'on laissera ces trois frères-là (les trois d'Orléans) se marier? « — Mais, Madame, il faut les empêcher d'avoir des enfants! — « Mais, Madame, il n'est pas possible qu'on laisse cette race-là se « perpétuer! » Et la sainte religieuse, en qui la charité de la France couvre et domine la charité de la famille, ajoute pour son compte : « Malheureusement, tout le monde ne pense pas aussi bien que la « bonne Lisette. Oh! quel siècle! quel siècle! Dix Jérémies ne seraient « pas de trop pour en déplorer les excès (t. II, p. 472). » Qu'aurait dit Louise de Condé, si elle eût pu prévoir que tous les biens de sa famille iraient aux d'Orléans!

Mais on a hâte d'arriver à la catastrophe de Vincennes, et on y *court instinctivement* et forcément en ouvrant le premier de ces volumes, surtout après avoir vu le beau portrait du duc d'Enghien qu'il porte en frontispice. Sur l'enlèvement du jeune prince, sur son jugement et sur sa mort, M. Crétineau-Joly n'avait rien à nous apprendre, ses témoins n'ayant pas été témoins de la nuit du 20 au 21 mars 1804. Rien donc, dans son récit, que de connu; rien, du reste, qui puisse aujourd'hui être sérieusement contesté; et les intéressés les plus directs, nous en sommes sûrs, sont d'accord ici avec l'histoire et la conscience publique. Napoléon a bien écrit dans son testament : « J'ai fait arrêter et juger le duc d'Enghien parce que « cela était nécessaire à la sûreté, à l'intérêt et à l'honneur du peu-« ple français, lorsque le comte d'Artois entretenait, de son aveu, « soixante assassins à Paris. Dans une semblable circonstance, j'agi-« rais encore de même (t. I, p. 305). » Nous devons en croire Napoléon, puisqu'il l'a dit, et dans un tel monument, et à la veille de mourir en chrétien; mais il se trompait en 1821 comme il s'était *trompé en 1804*, et son erreur, aussi bien que le commencement si troublé de ce siècle et de ce pouvoir, sans le justifier de la mort du duc d'Enghien, plaide encore en sa faveur les circonstances atténuantes. Mais il n'y eut jamais

d'assassins dans la famille des Bourbons, du moins ni dans la branche aînée, ni dans la maison de Condé, et M. Crétineau-Joly fournit la preuve authentique que les vrais Bourbons repoussèrent toujours avec horreur toutes les propositions des sicaires (ibid., pp. 306 et suivantes). Quant à la victime de Vincennes, ce n'était qu'un soldat, et non pas un assassin, ni même un conspirateur, et tel il s'est montré dans la nuit du 20 mars devant ses juges improvisés, tel il avait été pendant toute sa vie. Voilà encore ce que M. Crétineau-Joly, — grâce aux correspondances privées et intimes qui devaient rester dans le secret de la famille, sans que la postérité, cette grande décacheteuse de lettres, comme a dit M. Sainte-Beuve, y jetât jamais les yeux, — a pu mettre dans le jour le plus éclatant. M. Crétineau-Joly ne nous a révélé ni la figure chevaleresque du prince de Condé, ni la figure plus effacée et noble encore du duc de Bourbon, ni la figure héroïque du jeune duc d'Enghien; toutes les trois étaient connues dans leurs principaux traits; mais, en les encadrant dans la pleine lumière des correspondances, il les a montrées jusque dans leurs profondeurs et dans leurs moindres nuances. Des trois, celle du duc d'Enghien est la plus sympathique, moins par l'attrait irrésistible de la jeunesse, que par l'entraînement qu'imprime toujours l'héroïsme. De tous les princes de sa maison, depuis 1686, c'était celui dans les veines duquel il y avait le plus du sang du grand Condé; bien plus, ce sang héroïque semblait s'être tout amassé dans ce dernier rejeton, au moment où allait être si cruellement tranchée cette grande branche du tronc bourbonien, comme pour en montrer, en une seule individualité et en un seul moment, toute la séve puissante, répandue et partagée à travers plusieurs héros et plusieurs siècles de notre histoire. Non-seulement ardeur de courage, mais habileté militaire, mais distinction d'esprit, mais admirable sagacité politique, le duc d'Enghien avait pour lui tout ce qui fait les grands capitaines et les grands princes, et les fautes que l'histoire chrétienne a à lui reprocher doivent être rejetées sur le compte de sa jeunesse, outre qu'elles ont été expiées par sa mort, si vaillamment, si religieusement acceptée et subie.

Quant à la tragédie de Saint-Leu, M. Crétineau-Joly n'a rien ajouté à l'exposition qu'il en a faite dans son *Histoire de Louis-Philippe*, et il ne le pouvait pas, tous ses documents actuels étant partis de mains mortes en 1830; mais l'histoire, à défaut de preuves juridiques, peut toujours répéter le cri de l'abbé Pélier de Lacroix présentant

au chapitre de Saint-Denis le cœur du malheureux duc de Bourbon : « Le prince est innocent de sa mort devant Dieu (ibid., p. 461)! » —Innocent, oui, en ce sens qu'il ne se l'était pas donnée ; mais, non, hélas ! en ce sens qu'il ne se l'était pas attirée en remettant sa vieillesse entre les mains d'une baronne de Feuchères. Et c'est ce qui, beaucoup plus que cette mort abominable, attriste le lecteur, lorsqu'il voit le grand nom de Condé déshonoré par une débauche décrépite dans son dernier représentant, et il ne se console et ne se rassure qu'en songeant aux efforts du malheureux prince pour briser sa chaîne honteuse, et qu'en espérant qu'une telle mort, partie d'une telle main, a payé pour la vie, et que l'instrument du vice a pu, par l'assassinat, se métamorphoser en instrument d'expiation.

Heureusement que la maison de Condé, au moment de finir, avait eu une victime plus sainte et plus pure que la victime de Saint-Leu, que la victime même de Vincennes, dans la princesse Louise, la vraie gloire de cette gloire finissante. Voilà la vraie nouveauté, la vraie révélation du livre de M. Crétineau-Joly ; ou plutôt, l'écrivain a eu le bon goût de laisser la princesse se révéler elle-même dans ses lettres, qui forment une sorte d'autocréation plus que d'autobiographie. Aveuglement des hommes et admirables desseins de la Providence! Le père de Louise, le prince de Condé, son frère le duc de Bourbon, son neveu le duc d'Enghien, déployèrent tous les efforts énergiques de leur race pour la détourner de sa vocation religieuse : or, mariée et engagée dans le monde, qu'eût été Louise de Condé? Une princesse comme cent autres, à qui ni les charmes de la « Déesse blanche à « face ronde (ibid., p. 330), » — comme on l'appelait dans sa jeunesse et comme nous la représente son portrait, — ni la hauteur du caractère, ni l'ardeur du sang condéen, ni l'élévation et la culture de l'esprit, ni les richesses du cœur, n'eussent fait dans la mémoire des hommes une place distincte ; tandis que, revêtue de sa livrée et de ses vertus de bénédictine, elle éclaire et domine toute cette grande race à son déclin, et ne peut plus être effacée de l'histoire, même par l'éclat du grand Condé. C'est ce mélange de femme et de chrétienne, de princesse et de religieuse, s'harmonisant en elle sans jamais se confondre, qui constitue sa forte originalité, qui attire vers elle de tous les points de ces deux volumes, en sorte qu'elle en est comme le centre et la vie. Tous ces théâtres, tous ces drames, elle les traverse comme le coryphée de la tragédie antique, et nous donne le sens, nous chante l'hymne de tous les événements et de toutes les catastro-

phes ; ou mieux, pour parler son langage plus chrétien, elle est bien à elle seule ces dix Jérémies qu'elle cherchait partout, et elle suffit à égaler les lamentations aux calamités. Elle seule, la tante, ou plutôt la mère, bien plus que l'aïeul et que le père lui-même, a des cris proportionnés au grand coup qui frappait toute la famille dans la personne du duc d'Enghien. « A lire ses lettres, écrites au courant de « la désolation et jetées sur le papier à travers les larmes, on croirait « que, d'un tronçon de l'épée du grand Condé, elle s'est fait une « plume trempée dans l'encre du grand Bossuet (ibid., p. 320). » La petite-fille des Condé ne veut plus avoir de courage ; elle se glorifie de ses larmes ; elle refuse toute consolation parce qu'il n'est plus ; ou, si elle se console, c'est parce que le jeune prince, avant de mourir, a demandé un prêtre et a levé les yeux au ciel ; et, désormais, elle ne cessera de répéter, dans un sentiment mélangé de douleur et d'espérance, ce cri parti de son cœur au moment où la terrible nouvelle la renversait à terre : « Miséricorde, mon Dieu ! « faites-lui miséricorde ! » On le voit, sous la femme reparaissait la chrétienne priant pour la victime, et aussi pour les auteurs de sa mort. En 1821, trois ans avant de mourir elle-même, elle écrivait à l'abbé d'Astros : « Voilà Bonaparte mort ! Il s'était fait votre ennemi en « vous persécutant ; je pense que vous direz une messe pour lui. Il « s'était fait le mien en tuant mon neveu, et Dieu m'a fait la grâce, « depuis ce moment-là, de le nommer tous les jours dans mes « prières. J'ose donc vous demander aussi une messe pour ce mal« heureux homme ; vous voudrez bien la dire *de ma part* (ibid., « pp. 320-328). » — Mais si la chrétienne dominait la femme, la religieuse n'étouffa jamais la princesse : toute sa vie elle fut bien celle qui, jeune fille, avait rayé d'un livre un trait humiliant pour le grand Condé, en s'écriant : « Ceci sera toujours lu une fois de moins (ibid., « p. 39). » Comme tous les héros de sa famille, elle ne connut jamais la peur (ibid., p. 136). Cette intrépidité, cette fierté de race, elle les porta sous « les livrées de Jésus-Christ, » et sut les concilier avec les timides abaissements de l'humilité chrétienne (ibid., pp. 221, 223, 224). L'humilité chrétienne, elle l'accepta toujours, jamais l'*humiliation*, « mot dur, disait-elle, pour une Bourbon (t. II, p. 475). » — Quel spectacle que cette vie, ballotée d'un bout de l'Europe à l'autre à la recherche d'un couvent, pendant que les princes de la même famille erraient à la recherche d'un trône ! Tour à tour carmélite ou capucine à Turin, à Fribourg, à Vienne, elle prononce enfin à

Varsovie, en septembre 1802, ses vœux de bénédictine, que sœur Marie-Joseph de la Miséricorde gardera, comme les siens leurs serments de fidélité, dans l'exil et dans la patrie, dans l'infortune et dans la prospérité. Pour tous les siens, pour son père, pour son neveu, pour son malheureux frère surtout, elle sera l'ange de la prière, criant sans cesse à tous un *Sursum corda!* les mettant en tiers dans toutes ses bonnes œuvres, dans ses communications intimes avec Dieu. Enfin, elle vient s'enfermer au Temple, que lui a donné Louis XVIII, et cette dernière étape ne donne-t-elle pas le mot de toute sa vie? Ange de la prière, elle est bien plus l'ange de l'expiation. Admirable conseil de la Providence, répétons-le, sur cette race héroïque de nos rois et de nos princes, due à des femmes et sauvée par des femmes!... A l'origine, les Clotilde et les Blanche de Castille, à la fin, les Elisabeth de France et les Louise de Condé; à l'origine, la sainteté qui nous les vaut, à la fin, la sainteté qui les purifie et les répare! U. MAYNARD.

163. **HISTOIRE** *d'une cervelle conduite à Charenton par la lecture du* Siècle, par M. Loyau de Lacy. — 1 volume in-12 de IV-356 pages (1866), chez C. Dillet; — prix : 2 fr. 50 c.

Les journaux de la couleur du *Siècle* mettent l'homme ami de la justice dans un grave et singulier embarras. Suspecter leur bonne foi, c'est chose dure, et la politesse y répugne; la bonne foi accordée, reste l'ineptie, qui n'est guère plus flatteuse : comment s'en tirer? Pour la première décision plaideraient bien des arguments que l'on s'empresse de faire taire; mais leur silence appelle aussitôt les réclamations de tout ce que ces feuilles outragent chaque jour : le sens commun, la philosophie, l'histoire, la religion surtout, et trop souvent aussi cette humble puissance qui a nom la grammaire; or, ces réclamations ont une telle évidence de droit et d'opportunité, qu'il faut, bon gré mal gré, aboutir au second mot que nous avons écrit. Est-ce notre faute si on nous contraint d'arriver là?

M. Loyau de Lacy a eu l'idée spirituelle et plaisante de mettre en action les merveilleux effets de cet aboiement quotidien contre tout ce qui est respectable et sacré. Son livre sera lu, il faut qu'il le soit, et nous engageons vivement nos amis à le répandre autour d'eux. Ecrit avec une verve entraînante, un esprit de bon aloi, une finesse remarquable, particulièrement dans le dialogue, il va chercher toutes les balourdises et les niaiseries de ces Philistins (le mot est de M. Louis

Veuillot), les cloue à son gibet et les montre à la multitude dans leur plate nudité. L'exécution est complète, mais elle est méritée. — L'auteur nous permettra cependant de lui soumettre deux ou trois observations, pour une réimpression que nous croyons immanquable. Les discours de ses héros (les bons héros, bien entendu) nous ont paru, ici et là, notamment au chapitre IXe, manquer de cette clarté de conclusion qui les ferait comprendre de tout le monde ; en sorte que, pour réfuter *le Siècle* et ses pareils, on aura l'air de leur prêter main-forte aux yeux des intelligences moins exercées. La finesse est une bonne chose ; mais pas trop n'en faut. En outre, la perversion de M. Graindorge va beaucoup trop vite : elle est contre toute vraisemblance. Il eût été intéressant de suivre pas à pas les progrès de cette transformation, les résistances premières, inévitables après une éducation chrétienne, l'affaiblissement graduel des principes, les assauts répétés de la feuille, etc. Enfin, si M. Loyau de Lacy se rit à bon droit de la littérature du *Siècle*, il eût prudemment agi en prenant mieux lui-même ses précautions. Que dirait-il si son adversaire l'accusait de n'avoir pas toujours, lui non plus, le culte de la grammaire, et d'ignorer... l'orthographe? Ce serait désolant, mais de bonne guerre. Ailleurs, ce sont les majestueux et prétentieux alinéas de M. de Girardin qui le scandalisent ; mais, sur ce point, ne va-t-il pas même au-delà du publiciste de la *Presse* et de la *Liberté?* On n'avait encore imaginé rien de si exagéré. Au hasard, quelques citations :

P. 147 : Je porte un toast au progrès !
Malicieuse !
On rit.

P. 212 : M. Graindorge se proposait de la prendre...
Par un dîner.

P. 211 : Des claqueurs ?
Fi !

P. 220 : Quelle déception !
Quelle douleur !
Elle viendra !

P. 280 : Quelle volupté !
Quelle ivresse !
Ah !

Cette affectation est vraiment puérile et nuit à l'ouvrage. Tout cela peut aisément disparaître à l'édition suivante.

Ah ! par exemple, c'est plaisir de voir fustiger si bien les Jourdan, les Havin, les About, les Taine, les Guéroult, les Taxile Delord, les

171. **LE MOUCHOIR** *perdu*, par Mme P. Guy. — 1 volume in-12 de 212 pages (1866), chez C. Dillet; — prix : 1 fr. 25 c.

Que ce titre ne fasse pas supposer des aventures romanesques. Il s'agit simplement d'une jeune paysanne, bonne d'enfants dans une opulente famille parisienne, qui se voit accuser un jour d'avoir soustrait un mouchoir précieux moins encore par la richesse des ornements que par le souvenir attaché à ce don d'une main mourante. Toutes les apparences la condamnent : elle se retire, accablée d'un déshonneur qui la suit, avec la rumeur publique, jusque dans son village; mais elle ne cesse de protester de son innocence, et après avoir longtemps porté le fardeau douloureux d'une honte injuste, elle finit par être réhabilitée : le mouchoir avait été dérobé par une petite fille, qui en fait l'aveu la veille de sa première communion.

Cette histoire est racontée en un style familier, parfois un peu négligé, mais d'une manière touchante qui justifie l'épigraphe adoptée par l'auteur : « *Emouvoir les mères, captiver les enfants.* »

172. **LES ODEURS DE PARIS**, par M. Louis Veuillot. — 1 volume in-8° de XVI-498 pages, ou 1 volume in-12 de XVIII-472 pages (1867), chez V. Palmé; — prix : 6 fr. in-8° et 4 fr. in-12.

Il nous a été impossible d'arriver à temps pour annoncer ce livre et aider à son succès. Nous ne savons quelle panique a fait enlever en vingt-quatre heures la première édition; huit jours après, la seconde était mise en vente; et cet article ne paraîtra probablement qu'avec la cinquième, qu'avec la sixième peut-être. Succès inouï, même pour les livres de M. Louis Veuillot, et que son immense talent ne suffit pas à expliquer. L'actualité, comme on dit, n'y suffit pas davantage : un bruit sourd de menaces descendu des plus hautes régions, les cris des blessés montant des plus basses, ont fait plus que l'actualité et le talent. Le livre, en effet, faisant coup double, visait au plus haut et au plus bas, et des deux extrêmes sont parties des rumeurs diverses, qui se sont confondues en une *réclame* énorme. Enfin, le livre bénéficiait, en vertu de la loi des contraires, du succès d'un aîné. Le *Parfum de Rome*, les *Odeurs de Paris* : deux titres qui se faisaient écho beaucoup moins qu'opposition, et qui, par cette opposition même, devaient attirer du côté du second les odorats, — toujours en majorité, — qui préfèrent l'*odeur* au *parfum*. Pour saint Augustin, la *Cité de Dieu* c'était l'Eglise, c'était le ciel, qu'il opposait à Rome, alors la cité terrestre;

pour M. Louis Veuillot, comme pour tout catholique aujourd'hui, c'est Rome qui est la cité divine, la cité spirituelle; et la cité terrestre, la cité de la chair, c'est Paris. Autres forteresses, autres champs de bataille, mais lutte toujours la même, la lutte du bien et du mal, du vrai et du faux, du haut et du bas. — Or, se disait-on, à Rome, M. Louis Veuillot s'est enivré d'admiration et d'amour, et il en a *parfumé* les pages consacrées à la ville éternelle; à Paris, il s'est infecté malgré lui de mépris et de haine, et voilà l'*odeur* qu'exhalera son nouveau livre. *In odorem curremus*, s'est alors écrié ce siècle qui a tout profané, et qui se jette avec transport sur les putridités les plus fétides! — On se disait encore : l'admiration, l'amour, M. Louis Veuillot ne demanderait pas mieux que de vivre toujours dans cette pure atmosphère; il est trop artiste et trop chrétien, trop amoureux du beau et du bon, pour ne pas désirer s'y établir dès ce monde; et il a dit et fait voir, quand il lui a été permis de la traverser, avec quel bonheur il la respirait; mais les erreurs, les vices, les bassesses de ce temps l'ont toujours poussé vers d'autres plages, lui ont fait un tempérament à supporter un autre air, lui ont inoculé d'autres passions et mis sur les lèvres d'autres accents, et c'est la haine et le mépris qu'il excelle désormais à exprimer. Dans les *Odeurs de Paris*, on espérait donc trouver cette seconde nature, plus puissante quelquefois que la première, avec toute l'ardeur de l'homme et tout le talent de l'écrivain. — On n'a point été trompé; on a eu plus même qu'on ne pouvait attendre. L'auteur ne s'est point dédoublé dans ce livre, il s'y est mis tout entier. Il faut aimer beaucoup pour haïr à ce point; on ne méprise si profondément qu'à la condition de beaucoup admirer. Et ces divers sentiments, bien loin de s'exclure, s'appellent l'un l'autre, et se concilient dans le sentiment supérieur de l'amour et de l'admiration pour Dieu, son Christ et son Eglise.

Comment s'est fait ce livre? Sans avoir besoin des confidences de l'auteur, il est facile de s'en rendre compte. M. Louis Veuillot a dit : « J'ai fait un livre intitulé *le Parfum de Rome*; il m'a donné l'idée « de ces *Odeurs de Paris* (p. XI). » Oui, sans doute, mais ce n'est pas là une idée première; c'est l'idée qui a présidé à l'arrangement, et non à la conception ni à la composition des divers fragments qui remplissent le livre. Journaliste de tempérament et d'habitude, forçat, pendant vingt-cinq ans, de la production continue, de l'article quotidien, M. Louis Veuillot est condamné depuis quelques années à l'inaction et au silence forcés. Or, que de bruits appelant la riposte

ont troublé ce silence! que d'attaques ont provoqué cette inaction! Se taire absolument, rester l'arme au bras dans une immobilité stoïque, n'était guère possible longtemps : le grand journaliste serait bientôt mort d'un article rentré. Donc, partout et à tout propos, il a continué sa besogne d'autrefois. Chez lui, la lecture d'un journal ou d'un livre ; hors de chez lui, la vue d'une pièce, d'un tableau ou d'un monument, c'était assez pour le mettre en éveil, et soudain jaillissait l'article, simple note parfois sur les marges du livre ou du journal, souvent étude complète d'une œuvre ou d'un personnage, d'une école ou d'une coterie, mais note ou étude toujours d'autant plus vive, acérée et hardie que l'écrivain d'abord ne s'adressait qu'à lui-même. Chaque carré de papier, chaque feuillet volant était jeté ensuite dans un carton : peu à peu le carton se gonflait, se remplissait, débordait jusqu'à faire de son trop plein un gros volume. Et c'est alors que l'auteur qui avait fait le *Parfum de Rome* songea à lui donner un pendant par opposition dans ces *Odeurs de Paris*. Il relut tous ses petits papiers, très-divers de ton et de sujet, mais s'attirant les uns les autres par l'unité d'impression, et pouvant entrer sous un même titre en vertu d'une analogie générale ; il les classa, d'après une analogie plus particulière, en plusieurs livres : *la grosse Presse, la petite Presse, les Divertissements, Beaux-Arts et belles-lettres, la Science, quelques Témoins, Coquelet et Compagnie*, etc. : de là ce volume, ou plutôt ce journal sous forme de volume ; journal à cent articles divers, ressemblant assez à un volume des *Mélanges*, si ce n'est que la politique, ailleurs le principal, n'est plus ici qu'un accessoire.

Parmi les *odeurs* de Paris, M. Louis Veuillot, comme on peut en juger par les sous-titres transcrits ci-dessus, ne nous fait guère flairer que l'odeur du papier fraîchement imprimé, odeur qui n'est pas, il est vrai, la moins désagréable. Il ne pénètre dans certains bas-fonds, dans certains égouts sociaux où l'on respirerait une odeur plus asphyxiante, qu'à la suite de tel vaudevilliste, de tel écrivain de petite presse, de telle muse de café chantant, Virgiles fort amoindris de ce Dante de l'enfer parisien. — Et, à ce propos, on ne peut se défendre de demander quelquefois : A quoi bon? Oui, à quoi bon s'attacher à ces infiniment petits de l'art et de la littérature, dont le nom et les œuvres traînent sur l'asphalte des boulevards et ne franchiront jamais le cordon sanitaire des fortifications? Faire d'un si haut talent un piédestal à ces pygmées, répandre les rayons de ce style sur tant

de fétides obscurités, enchâsser dans l'or et le diamant ces cailloux et ces grains de sable, à quoi bon? *Materiam superat opus!* Ah! pour Rome, à la bonne heure : la matière étant de main divine, ce n'était pas assez encore, pour la montrer aux yeux, d'une main d'ouvrier; mais la main d'ouvrier, la main de M. Louis Veuillot, du plus grand prosateur de ce temps, appliquée à la matière fournie par les Grandguillot et les Havin, les Wolff et les Albéric! Ils ont crié, c'est vrai, ils se sont fâchés; mais croyez qu'au fond ils sont contents, car ils ne pouvaient guère s'attendre à l'honneur d'être croqués par vous, et ils étaient bien incapables de se faire eux-mêmes les papiers que vous leur avez faits! Le beau mérite d'apprendre leur métier à ces gens-là! La belle gloire de s'entendre dire : « Quel admirable écri- « vain de petite presse! » — Oui, admirable écrivain de petite presse, mais de grande presse aussi, heureusement, comme le prouvent tant d'articles plus élevés de ce même volume, si ravissants de pensée et de style, de poésie et d'éloquence! Tels, *les Romains de Couture* (p. 99), *la Confession de Sauret* (p. 170), *la Tragédie et Britannicus* (p. 261), *Ceci tuera cela* (p. 428), *Philosophie de l'histoire* (p. 432), malgré une pointe d'exagération paradoxale, etc., etc. Ni pour la justesse de l'idée philosophique ou littéraire, ni pour la beauté neuve et originale de la forme, nous n'étendrions cet éloge à quelques autres articles, trop fragiles, trop frivoles et trop peu durables quant au sujet, trop crus de ton et de langue. Genre qu'il faut accepter, diront ceux-ci; manque de goût et de mesure, répondront ceux-là, et ceux-là en plus grand nombre peut-être que ceux-ci. Où l'accord doit être unanime, c'est sur le talent partout immense. Le style, le style surtout, voilà ce qui fait lire et relire ces pages avec un charme toujours croissant. Si, dans ce siècle d'égalité et de plat nivellement, tout le monde sait plus ou moins écrire, presque personne n'a de style, parce que presque personne n'a d'originalité, de distinction, de caractère. M. Louis Veuillot a tout cela, et c'est pourquoi il a le style, la chose qui vit et qui fait vivre, mais qui ne doit faire vivre, même de la vie du ridicule, que ce qui a quelque valeur, absolue ou relative. — N'oublions pas de saluer le dernier livre : *les Quais*, un livre en vers, en sonnets. Il y en a un ou deux bien jolis, un ou deux bien malins, un ou deux bien beaux; mais, tous réunis, valent-ils bien la préface : le *Droit au sonnet*, si vive, si spirituelle et terminée par un si bel apologue? La prose de M. Louis Veuillot est trop parfaite pour ne pas faire toujours un peu tort à ses meilleurs vers. U. MAYNARD.

comte DE MONTALEMBERT, l'un des quarante de l'académie française. — Tome IIIe : *Conversion de l'Angleterre par les moines.* — In-8° de 506 pages plus 1 carte, chez Lecoffre fils et Cie ; — prix : 7 fr. 50 c. le volume.

L'ouvrage formera 6 volumes. — Nous avons parlé des deux premiers dans notre t. XXIV, p. 412.

Notre-Dame *de France, ou Histoire du culte de la sainte Vierge en France depuis l'origine du christianisme jusqu'à nos jours.* — Tome VIIe et dernier, *comprenant l'histoire du culte de la sainte Vierge dans les provinces ecclésiastiques d'Avignon, d'Aix et de Chambéry*, par M. LE CURÉ DE SAINT-SULPICE. — 1 vol. in-8° de II-566 pages, chez H. Plon ; — prix : 6 fr.

Ouvrage complet. — Voir nos tomes XXVI, p. 66 ; XXVII, p. 222 ; XXIX, p. 313 ; XXXIII, p. 317.

Œuvres *complètes* de saint Alphonse DE LIGUORI, *traduites de l'italien et mises en ordre* par les PP. Léop. DUJARDIN et Jules JACQUES, de la congrégation du très-saint Rédempteur. — *Œuvres dogmatiques*, traduites par le P. Jules JACQUES. — Tome IIe : *Vérité de la foi.* — In-12 de 538 pages, chez H. Casterman, à Tournai, chez L.-A. Kittler, à Leipzig, et chez P.-M. Laroche, à Paris ; — prix : 3 fr.

Œuvres *de Jean, sire* DE JOINVILLE, *comprenant : l'histoire de saint Louis, le Credo et la Lettre à Louis X ; avec un texte rapproché du français moderne mis en regard du texte original ; corrigé et complété à l'aide des anciens manuscrits et d'un manuscrit inédit*, par M. Natalis DE WAILLY, membre de l'institut, conservateur à la bibliothèque Impériale. — 1 vol. grand in-8° de XXXII-580 pages, chez Adr. Le Clère et Cie ; — prix : 15 fr.

Oraison *funèbre de sa Grandeur Mgr Patrice-François-Marie Cruice, évêque de Marseille, prononcée le 22 novembre 1866, dans l'église de Saint-Martin (cathédrale provisoire)*, par M. l'abbé L. GUIOL, vicaire général de Marseille. — In-12 de 36 pages, chez Adr. Le Clère et Cie ; — prix : 1 fr.

Précis *théorique et pratique des substances alimentaires et des moyens de les améliorer, de les conserver et d'en reconnaître les altérations*, par M. A. PAYEN, membre de l'institut (académie des sciences). — 1 vol. in-8° de XII-570 pages, chez L. Hachette et Cie ; — prix : 9 fr.

Prières *de* saint ALPHONSE, ou *Recueil d'exercices de piété que saint Alphonse-Marie de Liguori a composés, pratiqués, ou recommandés*, par le P. Léop. DUJARDIN, prêtre de la congrégation du très-saint Rédempteur. — 1 vol. in-18 de VIII-916 pages, chez H. Casterman, à Tournai, chez L.-A. Kittler, à Leipzig, et chez P.-M. Laroche, à Paris ; — prix : 3 fr.

Tractatus *de parocho, ubi et de vicariis parochialibus, necnon monialium, militum et xenodochiorum cappellanis*, auctore D. BOUIX, theologiæ et utriusque juris doctore ; — *editio secunda, ab auctore recognita.* — 1 vol. in-8° de 700 pages, chez Régis Ruffet et Cie, à Bruxelles et à Paris ; — prix : 7 fr.

Traité *de la vie spirituelle*, par saint Vincent FERRIER, de l'ordre des frères-prêcheurs, *avec des commentaires sur chaque chapitre*, par la vén. mère Julienne MORELL, religieuse du même ordre ; — *nouvelle édition*, par le P. Fr. MATTHIEU-JOSEPH, des frères-prêcheurs. — 1 vol. in-18 de LXIV-496 pages, chez Henri Oudin, à Poitiers, et chez V. Palmé, à Paris ; — prix : 2 fr.

Usages (les) *du monde, ou Ce qui s'observe dans la bonne compagnie*, par M. Th. BOURGEAU. — 1 vol. in-12 de 306 pages, chez Henri Oudin, à Poitiers, et chez V. Palmé, à Paris ; — prix : 1 fr.

Valdey (Pierre), ou *le bon Fils, essai d'éducation pratique, livre de lecture courante destiné aux écoles primaires des deux sexes*, par M. DE LABONNEFON, inspecteur des écoles primaires de l'Aveyron ; — *2e édition, revue, corrigée et augmentée.* — 1 vol. in-12 de 376 pages, chez C. Delagrave et Cie ; — prix : 1 fr. 50 c.

Approuvé par NN. SS. les évêques de Rodez, La Rochelle, Mende.

Vie *des saints pour tous les jours de l'année, avec une pratique de piété pour chaque jour, des instructions sur les fêtes mobiles, un supplément renfermant la vie des saints récemment canonisés, de quelques nouveaux bienheureux, et celle du vénérable Jean-Baptiste de la Salle*, par F. P. B. ; — 384 *gravures d'après les dessins de* M. RAHOULT. — 1 vol. in-8° de XXIV-400 pages, chez Alfred Mame et fils, à Tours, et chez Mme veuve Poussielgue et fils, à Paris ; — prix : 3 fr.

Vie (la) *souterraine, ou les Mines et les mineurs*, par M. L. SIMONIN ; — *ouvrage illustré de* 160 *gravures sur bois, de* 30 *cartes tirées en couleur, et de* 10 *planches imprimées en chromolith.* — 1 vol. grand in-8° de IV-608 pages, chez L. Hachette et Cie ; — prix : 30 fr.

Volcans (les) *et les tremblements de terre, illustré de* 16 *gravures tirées en couleur, et de* 40 *compositions sur bois*, par M. Eugène CICERI. — 1 vol. grand in-8° de 604 pages, chez Paul Ducrocq ; — prix : 15 fr.

J. DUPLESSY.

TABLES.

I

TABLE DES ARTICLES RELATIFS A LA Bibliographie Catholique, A L'ŒUVRE DES BONS LIVRES ET A DES SUJETS GÉNÉRAUX.

II

TABLE ALPHABÉTIQUE DES OUVRAGES EXAMINÉS.

On conçoit sans peine que le classement des livres tel que nous le donnons dans la table suivante ne saurait être absolu, c'est-à-dire qu'un ouvrage peut souvent convenir à plusieurs classes de lecteurs. Par la classification que nous employons, nous voulons surtout caractériser les ouvrages, et nous croyons qu'il serait difficile d'en donner une plus rigoureuse; mais on conçoit, par exemple, qu'un livre de piété ou d'instruction religieuse conviendra à beaucoup de lecteurs à la fois.

Explication des signes employés dans cette table, et qui précèdent les titres des ouvrages.

N° 1. Indique les ouvrages qui conviennent aux ENFANTS.
2. — les ouvrages qui conviennent aux personnes d'une INSTRUCTION ORDINAIRE, telles que les artisans et les habitants des campagnes.
3. — les ouvrages qui conviennent aux JEUNES GENS et aux JEUNES PERSONNES. — Le titre de l'ouvrage indique souvent qu'un livre convient plus particulièrement à un jeune homme ou à une jeune personne.
4. — les ouvrages qui conviennent aux personnes d'un AGE MUR, aux PÈRES et aux MÈRES de famille, à ceux qui sont chargés de l'éducation des autres.
5. — les ouvrages qui conviennent aux PERSONNES INSTRUITES, qui aiment les lectures graves et solides.
6. — les ouvrages de CONTROVERSE, de DISCUSSION RELIGIEUSE ou PHILOSOPHIQUE.
*. — les ouvrages d'INSTRUCTION RELIGIEUSE, ASCÉTIQUES et de PIÉTÉ.
†. — les ouvrages qui conviennent particulièrement aux ECCLÉSIASTIQUES.
A. — les ouvrages qui conviennent à TOUS LES LECTEURS.
Y. — les livres absolument MAUVAIS.
M. — les ouvrages MÉDIOCRES, même dans leur spécialité.

R. *Placée toujours après un chiffre*, cette lettre, qui n'est qu'un signe de prudence, indique que, pour la classe de lecteurs spécifiée par le chiffre ou par les chiffres précédents, l'ouvrage en question, quoique bon ou indifférent en lui-même, ne peut cependant, à raison de quelques passages, être conseillé ou permis qu'avec *réserve*.

Y. *Placée après un chiffre*, cette lettre indique un livre *dangereux* pour le plus grand nombre de lecteurs de la *classe spécifiée*, et qui ne peut être *lu que par quelques-uns*, et pour des *raisons exceptionnelles*.

NOTA. Un petit trait [—] placé entre deux chiffres indique que l'ouvrage classé par ces chiffres convient aussi à toutes les classes intermédiaires; ainsi 1—6 veut dire que l'ouvrage convient aux lecteurs des classes 1 à 6, soit 1, 2, 3, 4, 5 et 6.

A.

B.

C.

D.

E.

F.

G.

H.

I.

J.

L.

M.

S.

III

TABLE ALPHABÉTIQUE DES AUTEURS.

ERRATA.

Page 187, *ligne* 26, *mettre une virgule après* sacrifice.
Pages 261, 267 *et suiv.*, Mimeuze, *lisez partout* Mimeure.
Page 266, *ligne* 9, ce qu'il avait, *lisez* ce qu'il y avait.
Page 267, *lignes* 18 *et* 19, ainsi que nous le verrons au XXVIIIe fauteuil, *lisez* ainsi que nous l'avons vu au XXVIIe fauteuil (p. 10 du présent volume).
Page 267, *ligne* 38, Défiant, *lisez* défiant.
Page 327, *ligne* 13, car on va tomber, ni même, — *lisez* car on va tomber, — ni même.